L'ILLUSTRATION,

28 SEPTEMB. 1850

JOURNAL UNIVERSEL.

b. pour Paris, 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 36 fr.
ix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 3 fr.

N° 396.—Vol. XVI.—Du Vendredi 27 septembre au Vendredi 4 octobre 1850.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 18 fr. — Un an, 36 fr.
Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

toire de la semaine. — Courrier de Paris. — L'Heureuse Famille. — hronique musicale. — Inauguration du monument dédié au Congrès ational de Belgique. — La vie des eaux, le Tréport et Eu (suite et fin). — Inauguration de la nouvelle salle de l'Académie de médecine. — Bibliographie. — Calendrier astronomique illustré. — Banquet des lessés de septembre 1830 à Bruxelles. — Hommage à Mathieu de Dombasle.

rures. Le comité légitimiste. — Trop et trop peu; Les autruches à Hippodrome; L'envoyé de Nepaul; Revue militaire du 24 septembre à ersailles. — Pose de la première pierre de la colonne du Congrès à ruxelles; Monument élevé à la mémoire des citoyens morts dans les ournées de 1830 à Bruxelles; Banquet offert par le roi des Belges au Congrès national. — Académie de médecine : trois gravures. — Promenades t jardins publics, études par Valentin. — Calendrier illustré : trois ravures. — Banquet des blessés de septembre 1830 à Bruxelles. — Médaille de Mathieu de Dombasle. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Le *Moniteur* a publié, mer-di, sans signature, l'avis sui-it :

« Les dispositions de la loi du 23 juillet 1850 sont diverse-nt interprétées par les jour-ux. Les uns mettent au bas d'un emier article la signature de uteur, et se dispensent de la ttre au bas des articles sui-nts. Les autres indiquent en s de la première colonne les ms et les initiales de leurs ncipaux rédacteurs, et se con-tent de mettre les initiales au de chaque article. D'autres in placent au bas des articles signature précédée de ces ts : *Pour le comité de rédac-n.*

» Aucun de ces modes d'exé-ion ne satisfait aux prescrip-ns des articles 3 et 4 de la loi citée, dont il est bon de rap-er les termes :

» Art. 3. *Tout article* de dis-ussion politique, philosophi-ue ou religieuse, inséré dans n journal, *devra être signé par on auteur...*

» Art. 4. Les dispositions de article précédent seront appli-ables à tous les articles, quelle ue soit leur étendue, publiés ans les feuilles politiques ou on politiques, dans lesquels eront discutés des actes ou opi-ions des citoyens, et des inté-ts individuels ou collectifs. »

» L'exécution de la loi doit être ieuse, complète, uniforme.

» En se servant des termes : *t article*, le législateur n'a pas endu dire qu'on signerait le mier article et qu'on se dis-iserait de signer les suivants.

» En se servant des termes : *ra être signé*, il a exigé une nature au bas de l'article, et n des initiales dont il faut cher-r la traduction dans une autre tie du journal.

» Enfin, en se servant des termes : *par son auteur*, il a voulu imposer à l'auteur ou aux auteurs l'obligation de se faire connaître et de répondre individuellement de leur œuvre; il n'a pas pu entendre que cette individualité pût disparaître derrière la signature de l'éditeur responsable ou du fondé de pouvoirs d'un comité de rédaction.

» Toute marche qui persisterait à s'écarter de cette interprétation exposerait à des poursuites les journaux qui la suivraient. »

En recueillant ici les faits principaux de l'histoire de la semaine, nous ne faisons pas autre chose qu'une collection de documents résumés, propres à faire connaître le mouvement général des opinions, le jeu des partis, le triomphe ou les échecs de leur tactique. Nous n'y mettons rien du nôtre, et par conséquent cet article est signé d'avance de tous les noms qui signent les actes que nous enregistrons.

— Le manifeste suivant, daté de Wiesbaden le 30 août, a causé une véritable sensation, cette semaine. Le sens qu'on doit y attacher est le désaveu de cette opinion légitimiste qui s'appelle le parti du droit national, par l'opinion, triomphante à Wiesbaden, du droit antérieur et supérieur qui s'appelait autrefois le droit divin :

« Nos journaux de Paris et des départements vous ont déjà fait connaître, dans tous ses détails, ce voyage qui semble destiné à exercer une si grande et si heureuse influence.

» Vous savez maintenant avec quel religieux empressement les hommes partis de tous les points de la France, et

Le Comité légitimiste.

représentant les diverses positions sociales, se sont rendus auprès du petit-fils d'Henri IV.

» En présence des graves circonstances où nous nous trouvons, et sous la menace des complications nouvelles qui paraissent devoir se produire, M. le comte de Chambord a pu ainsi étudier la situation de plus près.

» Tous ceux de nos amis de l'Assemblée législative qui ont pu quitter la France se sont fait un devoir d'arriver des premiers à Wiesbaden, et M. le comte de Chambord, ainsi que nous l'ont appris les journaux, les a reçus chacun en particulier, afin de se faire une idée exacte du mouvement des esprits et des divers intérêts des populations dans chaque département.

» Dans ces différents entretiens, et chaque fois qu'il les a réunis auprès de lui, M. le comte de Chambord s'est montré constamment préoccupé de la ligne de conduite qu'en ce moment plus que jamais il importe de suivre avec ensemble, pour activer le progrès de nos opinions et maintenir en même temps les principes au-dessus de toute atteinte.

» M. le comte de Chambord a déclaré qu'il se réservait la direction de la politique générale.

» Dans la prévision d'éventualités soudaines, et pour assurer cette unité complète de vues et d'action qui seule peut faire notre force, il a désigné les hommes qu'il déléguait en France pour l'application de sa politique.

» Cette question de conduite devait nécessairement amener l'appréciation définitive de la question de l'appel au peuple.

» Je suis officiellement chargé de vous faire connaître quelle a été à ce sujet la déclaration de M. le comte de Chambord.

» Il a formellement et absolument condamné le système de l'appel au peuple, comme impliquant la négation du grand principe national de l'hérédité monarchique.

» Il repousse d'avance toute proposition qui, reproduisant cette pensée, viendrait modifier les conditions de stabilité qui sont le caractère essentiel de notre principe, et doivent le faire regarder comme l'unique moyen d'arracher enfin la France aux convulsions révolutionnaires.

» Le langage de M. le comte de Chambord a été formel, précis; il ne laisse aucune place au doute, et toute interprétation qui en altérerait la portée serait essentiellement inexacte.

» Tous ceux qui sont venus à Wiesbaden ont connaissance de cette décision; tous ont entendu M. le comte de Chambord se prononcer avec la même fermeté, tandis que l'émotion profonde et l'expression de vrai bonheur qu'il pouvait remarquer sur tous les fronts semblaient lui promettre que cette déclaration venue de l'exil serait désormais une règle absolue pour tous les légitimistes de France. Mettre fin à toutes ces dissidences qui l'ont si vivement affecté, et qui n'aboutissent qu'à notre amoindrissement; abandonner sincèrement, absolument tout système qui pourrait porter la moindre atteinte aux droits dont il est le dépositaire; revenir à ces honorables traditions de discipline qui seules peuvent relever, après tant de révolutions, le sentiment de l'autorité; rester inébranlables sur les principes, modérés et conciliants pour les personnes : tel est le résumé de toutes les recommandations que M. le comte de Chambord nous a adressées, et qui, nous en avons la confiance, seront fécondes en heureux résultats.

» Ce qui en ressort incontestablement, c'est que, la direction de la politique générale étant réservée par M. le comte de Chambord, aucune *individualité*, soit dans la presse, soit ailleurs, ne saurait désormais être mise en avant comme représentation de cette politique. En dehors de M. le comte de Chambord, il ne peut y avoir, aux yeux des légitimistes, que les mandataires qu'il a désignés et qui sont, vous le savez sans doute déjà :

» MM. le duc de Lévis; le général de Saint-Priest, représentant de l'Hérault; Berryer, représentant des Bouches-du-Rhône; le marquis de Pastoret; le duc Des Cars.

» De retour en France, j'aurai, comme par le passé, l'honneur de vous transmettre leurs instructions, et j'ai la confiance que vous voudrez bien me continuer votre précieux concours et me tenir au courant de la situation de votre département.

» N'ayant pas apporté en Allemagne votre adresse, j'ai cru devoir attendre mon retour en France pour vous adresser cette circulaire.

» DE BARTHÉLEMY. »

M. de Larochejaquelein et ses amis se sont sentis atteints par le coup. M. de Saint-Priest s'est efforcé, sans y parvenir, de mettre un peu de baume sur la blessure. En somme, le parti légitimiste peut en guérir; mais toute la faculté politique déclare que le corps est malade par suite de l'imprudence de quelques-uns de ses membres.

— Nous empruntons au *Journal des Débats* le résumé des votes des conseils généraux au sujet de la révision de la Constitution :

32 conseils, qui sont ceux de l'Aisne, de l'Ariége, des Basses-Alpes, de l'Aube, de l'Aveyron, du Calvados, de la Charente, de la Charente-Inférieure, du Cher, de la Corrèze, de la Corse, de la Dordogne, du Doubs, de la Drôme, de l'Eure, du Gers, des Landes, du Loiret, du Lot, de Maine-et-Loire, de la Haute-Marne, de la Mayenne, de la Meuse, du Nord, de l'Oise, du Rhône, de la Haute-Saône, de la Sarthe, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, de Tarn-et-Garonne, de la Haute-Vienne, se sont prononcés pour la révision légale, c'est-à-dire pour la révision opérée dans les délais et par les moyens que la Constitution a déterminés elle-même.

Sur ces 32 conseils, il y en a deux, celui de l'Ariége et celui de l'Oise, qui ont appelé l'attention spéciale de l'Assemblée sur l'article 45 de la Constitution, relatif à la non-rééligibilité du président de la République, et un troisième, celui de la Corse, qui demande formellement une prorogation de pouvoirs en faveur de M. Louis-Napoléon Bonaparte.

1 conseil, celui des Pyrénées-Orientales, en demandant la révision pure et simple, sollicite également une prorogation de pouvoirs en faveur du président actuel de la République.

10 conseils, ceux de l'Ain, de la Côte-d'Or, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de la Meurthe, du Pas-de-Calais, des Basses-Pyrénées, de Seine-et-Marne, des Deux-Sèvres, ont émis un vœu pur et simple pour la révision.

5 conseils, ceux de l'Aude, de la Creuse, de la Gironde, de Loir-et-Cher, de la Marne, se sont déclarés pour la révision dans le plus bref délai possible.

4 conseil, celui du Puy-de-Dôme, a prévu le cas où des circonstances extraordinaires et le grand intérêt du salut public obligeraient l'Assemblée législative de reviser la Constitution, et il lui reconnaît le droit d'y procéder elle-même.

2 conseils, ceux de l'Ardèche et des Côtes-du-Nord, sans demander formellement la révision, expriment le désir que l'Assemblée avise aux moyens de conjurer les périls de la situation actuelle.

4 conseil, celui du Gard, en se montrant indifférent pour la révision, s'est contenté de traduire en vœu la devise bien connue de M. de La Rochejaquelein : *République ou monarchie légitime.*

D'autre part, 24 conseils, ceux de l'Allier, des Hautes-Alpes, des Ardennes, des Bouches-du-Rhône, du Cantal, d'Eure-et-Loir, du Finistère, de la Haute-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, de l'Isère, de la Loire, de Lot-et-Garonne, de la Manche, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, de Saône-et-Loire, de la Somme, de la Vienne, des Vosges, de l'Yonne, se sont séparés sans avoir délibéré sur la question.

10 conseils, ceux de l'Hérault, du Jura, de la Haute-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Lozère, du Morbihan, de l'Orne, du Haut-Rhin, du Tarn, de la Vendée, ont repoussé les résolutions proposées en faveur de la révision.

2 conseils, ceux du Var et de Vaucluse, ont positivement exprimé le vœu que la Constitution fût respectée.

En fin de compte, sur les 85 conseils généraux, 52 se sont prononcés plus ou moins directement, plus ou moins nettement contre le maintien de la Constitution actuelle.

Nous classons dans cette catégorie le conseil général du Gard, quoiqu'il ait résolu la question par une alternative. Mais on comprend de reste que ce vœu n'est pas favorable aux institutions actuelles.

33 conseils se sont abstenus de délibérer ou se sont prononcés contre la révision.

— Nous avons des premiers signalé, dans l'intérêt des artistes, la destruction projetée des arbres séculaires de la forêt de Fontainebleau. Un artiste, M. Jadin, examine la question, non pas au point de vue irritant de la politique, mais au point de vue calme de l'art, ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes.

Il écrit au *Journal des Débats* :

« MONSIEUR,

» Une polémique très-irritante s'est souvent engagée à propos des coupes faites dans les futaies de la forêt de Fontainebleau. Je ne puis concevoir qu'on veuille toujours mêler la politique à ces questions, qui en sont tout à fait en dehors.

» A propos des coupes claires ou sombres qui sont ou vont être faites, il est possible qu'on se soit trompé d'affiches, qu'on ait pris celle des bois façonnés pour celle des bois vendus sur pied. Mais ce qui est malheureusement certain, c'est que dans la futaie d'Erable et Déluge, les derniers grands arbres sont en ce moment gisants sur le gazon; c'est qu'une vente de 4 ou 500,000 (la virgule est exacte) se prépare pour le mois prochain, et que cette somme doit être rendue par les futaies du Bas-Bréau et de la Tillaie, bornant à droite et à gauche la route de Paris.

» C'est un vandalisme ! J'aimerais mieux voir vendre les fers et les plombs du château; car 93 a vu vendre à l'encan le mobilier des châteaux royaux; mais le zèle éclairé et la baguette d'or du roi Louis-Philippe ont pu les rendre plus beaux et plus brillants que jamais. Quel génie sera assez puissant pour relever les arbres séculaires qui sont abattus.

» Les forestiers veulent faire rapporter à ces bois qui ne gagnent plus : c'est peut-être leur devoir. Mais la France ne sera pas plus pauvre quand on aura négligé le rapport de quelques hectares de forêt.

» Que rapportent donc nos monuments, et qu'y a-t-il de plus beau à offrir à l'admiration des populations et de la foule d'étrangers qui viennent contempler ces hautes futaies? Ne serait-il pas digne de la commission des monuments historiques *de revendiquer la conservation de futaies âgées de plus de quatre cents ans?* Leur contenance n'est pas de la centième partie des forêts de Compiègne et de Fontainebleau. La conservation serait facile : ce serait de laisser vivre et mourir en paix ces arbres qui portent l'empreinte du marteau de François Ier et d'Henri IV, et qui ne sont pas plus faits pour chauffer nos foyers que les poutres des châteaux de Chambord ou de Versailles.

— La commission de prorogation a tenu jeudi sa séance hebdomadaire. Vingt membres environ assistaient à cette réunion, sur laquelle on a le plus grand secret. S'il faut en croire les bruits qui ont circulé, tout s'est réduit à des colloques plus ou moins animés sur les questions politiques à l'ordre du jour.

— On lit dans le journal anglais *United service Gazette* (journal de l'armée de terre et de mer) un aveu que nous nous plaisons à recueillir :

« Tout marin intelligent qui a visité Cherbourg et a été témoin des manœuvres de la flotte française, avouera : 1° que les vaisseaux de ligne français sont égaux, sinon supérieurs aux nôtres; 2° que la marine française a fait, sous le rapport du matériel et du personnel, d'immenses progrès; 3° que ses hommes ont l'air plus marin, paraissent plus rompus aux manœuvres et déploient une grande habileté dans l'exercice du canon et des petites armes. 4° que, tandis que dans les dernières guerres, le prestige et la supériorité des Anglais étaient si grands, qu'un amiral de la Grande-Bretagne eût été blâmé de refuser le combat contre une flotte française plus forte que la sienne d'un tiers, tant en vaisseaux qu'en hommes, désormais un amiral anglais devra se garder d'engager une action contre une flotte semblable à celle que nous venons de voir à Cherbourg, s'il n'a pas un nombre de vaisseaux égal à celui de l'ennemi.

» Il est vrai qu'en plaçant du canon dans les passavants de nos deuxième et troisième ponts, nous pourrons les mettre en état de lutter avec ceux de nos voisins; mais encore faudrait-il que cela fût fait

» Maintenant, un mot sur le port et les bassins de Cherbourg.

» Tout le monde conviendra .

» 1° Qu'aucun bâtiment ne pourrait entrer dans ce port sans s'exposer au feu de cent pièces de canon du plus lourd calibre, et que, par suite de la position de ces batteries l'ennemi serait à leur discrétion sans pouvoir faire aucun mal ni aux bassins ni au port.

» En pourrait-on dire autant de Portsmouth, Plymouth ou Sheerness?

» 2° Que les travaux exécutés aux bassins de Cherbourg ou en cours d'exécution sont parfaits sous tous les rapports.

» Une visite à Portsmouth et à Devonport établirait un contraste tel, que tout Anglais aimant son pays ne pourrait s'empêcher d'en rougir. »

— On a publié à Rome, le 10 septembre, les ordonnances pour la formation de départements ministériels et d'un conseil d'Etat. On a remarqué la forme particulière de ces ordonnances qui diffère de la forme adoptée par les souverains purement temporels. Ceux-ci promulguent eux-mêmes non-seulement les ordonnances, mais aussi les actes législatifs, en leur propre nom; le Pape, au contraire, institue dans la personne du principal secrétaire d'Etat une sorte de délégué qui promulgue nominativement, même les actes législatifs. Le chef de l'Eglise doit, sous tous les rapports, rester irresponsable.

Le secrétaire d'Etat est quelque chose comme un vice-roi; il est président du conseil des ministres; c'est entre ses mains que les ministres prêtent serment. Ses attributions sont très-étendues. C'est à lui que sont réservés tous les rapports du saint-siége avec les gouvernements étrangers; c'est à lui aussi que ressortissent les tribunaux de juridiction ecclésiastique et de juridiction mixte.

Le secrétaire d'Etat est toujours un cardinal. (C'est en ce moment le cardinal Antonelli.) Le Pape, étant, en effet, souverain spirituel en même temps que souverain temporel, doit nécessairement communiquer avec les gouvernements étrangers par l'intermédiaire d'un ecclésiastique. Nous voyons point, dans la nouvelle organisation des ministères, à quel département ressortit l'instruction publique.

On doit supposer que les ministres, en dehors du secrétaire d'Etat, pourront être des laïques, car il n'est point qu'ils doivent être des ecclésiastiques. Il y a cinq ministères : l'intérieur, la justice, les finances, le commerce et la guerre. Les attributions de ces divers départements sont spécifiées dans les articles du décret.

Une seconde ordonnance institue un conseil d'Etat composé de neuf conseillers ordinaires et de six conseillers extraordinaires, et présidé aussi par un cardinal. Tous seront nommés par le Pape, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat.

— Les journaux piémontais rendent compte d'une conférence de plusieurs évêques réunis à Villanoretta pour blâmer la révolte des archevêques de Turin et de Cagliari, et faire acte d'adhésion aux nouvelles institutions du royaume.

— Par ordonnance, en date du 17 septembre, le siége du gouvernement de Hesse-Cassel a été transféré à Wilhelmsbade.

Le 21 de ce mois a été le mercredi des cendres du journalisme; c'est ce jour-là que tous les masques ont été violemment arrachés des visages par l'amendement de Tinguy et Laboulie. On sait notre opinion au sujet de cette loi qui contient plus de *sournoises hostilités* contre les journaux que n'en ont jamais inventé la restauration et la monarchie de juillet.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer que les prescriptions de ce terrible article trois sont en opposition complète avec les idées issues de la régénération moderne, l'idée qu'ont poursuivie depuis le commencement de ce siècle tous les esprits vraiment supérieurs, qu'ils appartinssent à la légitimité, à l'orléanisme ou à la République; c'est l'idée d'association, et c'est vers cette idée que s'achemineront, quoi qu'on fasse, les sociétés de l'avenir. Eh bien, c'est en présence des efforts qui se font de tous côtés pour sortir des vieux langes de l'individualisme, que des législateurs ont décrété, dans un moment de léthargie morale, la suppression de l'association intellectuelle et l'individualisme de la pensée. Quand les lois violent ouvertement les aspirations et les tendances d'une époque, elles tombent naturellement en désuétude. Est-il besoin d'être prophète pour prédire que cette loi de colère ne vivra pas? Quoi qu'il en soit, l'application de l'amendement de Tinguy et Laboulie a eu l'occasion de l'un des plus curieux spectacles auxquels nous ayons assisté depuis longtemps; tous les autocrates de la presse, tous les porte-voix de l'opinion publique ont été contraints de sortir de l'arrière-bureau de rédaction et de montrer leur visage par la fenêtre de la publicité; quelles déceptions pour le public ! L'homme qui prêchait chaque matin les devoirs de la famille et le culte de la morale était précisément le même qu'on voyait frétiller chaque soir, le pillon quinquagénaire, dans le parterre des fleurs animées de l'Opéra, celui-ci qui attaquait si vigoureusement les compatitutions de conscience, avait défendu depuis vingt années tous les gouvernements et tous les ministères : le carnaval finissait aux premières lueurs du jour, et le public en voyait

défiler tous ces noms disait à chacun en souriant : *Je te connais, beau masque!...*

Le premier nom qui soit sorti du bal masqué de l'anonyme est celui de M. Granier de Cassagnac. M. Granier a cru devoir donner un petit résumé de sa vie et de ses opinions; ce qui restera de plus constaté dans ce curieux document, c'est que M. Granier de Cassagnac est *né au milieu des habitants des campagnes*, qu'il a été nourri de noix, de laitage et de châtaignes, *custaneæ molles*, comme les bergers de Virgile, et que s'il a mis le pied sur le terrain de la politique, c'est tout à fait contre son gré, car il a une haine profonde pour *les pourceaux des partis*. Il y a bien eu sous le règne de Louis-Philippe un littérateur du nom de Granier de Cassagnac; mais celui-là, si nous devons en juger par les articles qu'il a publiés dans les feuilles ministérielles du temps (lisez l'*Époque*), ne devait pas être né au *milieu des habitants des campagnes*. Ce Granier-là était un casseur d'assiettes politiques et littéraires, un bretteur de phrases qui frappait de taille et d'estoc, dégainait à droite et à gauche, et pourfendait tour à tour Jean Racine et les *Vérats* de l'opposition Ce Granier de Cassagnac jouait sur le théâtre du journalisme les rôles de Matamor et de Sacripant, et s'il a reçu le jour quelque part, ce doit être dans la salle d'un prévôt d'armes. Le Granier de Cassagnac du *Pouvoir*, celui qui est né au milieu des habitants des campagnes, est bien différent du premier : depuis vingt ans il défend la religion, l'autre défendait l'esclavage; il a horreur des personnalités, l'autre s'était fait insulteur public; vous voyez bien qu'il n'y a pas entre ces deux personnages la moindre similitude. Si le Granier de Cassagnac d'aujourd'hui parle encore un peu trop de *pourceaux* dans ses articles, il faut le lui pardonner en faveur de ses mœurs douces et de son éducation rustique. Elevé au village, il ignore le langage des cours... et même de la bonne compagnie.

En résumé, l'aveu de M. Granier de Cassagnac doit être consigné au livre d'airain de la publicité; le jour où M. Granier de Cassagnac viendra à mourir, la postérité ne verra pas se renouveler sur la tombe de ce grand homme le triste combat des sept villes qui se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour au vieil Homère.

Après M. Granier, voici M. le docteur L. Véron portant sous le bras son autobiographie; jusqu'à ce jour, on avait dit que M. Véron était pharmacien; il a profité de la circonstance pour mettre chez ses clients-abonnés sa carte de docteur en médecine; le docteur L. Véron, qui s'était contenté depuis une dizaine d'années de signer les ordonnances politiques du *Constitutionnel*, veut pratiquer à son tour, et il se propose de donner dorénavant des consultations quotidiennes à cette intéressante malade qui s'appelle la société; si l'autobiographie de M. Granier de Cassagnac est une idylle, celle de M. Véron est une ballade à laquelle il ne manque que le refrain obligé. M. le docteur L. Véron entre en conversation familière avec le public, et l'initie au secret de ses petites affaires avec cette bonhomie et cette *bonne humeur qui donne une physionomie particulière à la plupart des hommes politiques de la Grande-Bretagne* (ô Turcaret!); ce qui prouve que M. le docteur Véron devait être un jour ou l'autre l'un des arbitres de la politique moderne, c'est qu'il fut reçu en 1821 le premier interne des hôpitaux, et qu'il fonda vers 1829 la *Revue de Paris*, ce qui lui permit de vivre dans le commerce des artistes et des protes les plus distingués.

M. le docteur Véron oublie ici un petit détail que nous nous permettrons de lui rappeler; puisqu'il était en veine de confidences, pourquoi n'a-t-il pas avoué sa collaboration à la *Quotidienne* en 1826, son affiliation à la Société catholique des bonnes lettres? et sa nomination de médecin en chef des musées royaux, c'était le cas de justifier ce titre inattendu de docteur. Il n'est pas donné à tous les praticiens d'avoir tâté le pouls de la Vénus de Médicis, et d'avoir soigné le Laocoon et l'Apollon du Belvédère; mais poursuivons cette intéressante étude de M. Véron peint par lui-même.

M. le docteur Véron abandonne bientôt la *Revue de Paris*, et devient l'un des *successeurs de Lulli*, non comme compositeur, mais comme directeur de l'Opéra. « Ainsi, ajoute-t-il avec cette grâce légère de narrateur qui n'appartient qu'aux plus fins dilettantes littéraires, vers la fin de ma jeunesse, j'avais vu les coulisses de la science, de la littérature, des arts, et *même* les coulisses de l'Opéra. » Si M. le docteur Véron avait bien réfléchi, il aurait écrit *surtout*, au lieu de *même*, car, depuis qu'il a eu l'avantage de voir ces dernières coulisses, on sait qu'il ne les a plus quittées.

Mais vint un moment où M. le docteur Véron se sentit piqué comme tout le monde par la tarentule politique. M. Véron se présenta à Toulon *comme candidat dynastique; c'était le langage d'alors*. Cette dernière phrase est sans contredit l'une des plus ravissantes impertinences qui soient jamais tombées d'un cure-dent qui se mêle d'écrire. Walpolo n'aurait pas mieux dit : *C'était le langage d'alors!* Cela signifie : Il fallait adopter un drapeau, j'ai pris celui-là comme j'en aurais pris un autre; mais vous me savez un docteur trop distingué pour me faire l'injure de penser que j'avais le vulgaire préjugé d'une opinion.

M. le docteur Véron ayant échoué devant les électeurs de Toulon, se rabattit sur les abonnés du *Constitutionnel*, il les acheta, et à partir de ce moment il n'eut plus qu'un client, la société. Il commit bien, il est vrai, quelques peccadilles d'opposition sous le règne de Louis-Philippe, mais que voulez-vous? *il croyait Louis-Philippe inébranlable*, et il ne voulait que s'amuser un peu; il faisait, en un mot, de la politique *pour de rire*; les événements de février lui démontrèrent qu'il avait fait à son insu de la politique *pour de bon*. Quand on est docteur, et surtout docteur politique, on peut se tromper d'une petite révolution.

Néanmoins, M. Véron ajoute qu'il a été toujours heureux dans tout ce qu'il a entrepris.

M. le docteur Véron nous fait part ensuite de ses rapports avec M. le président de la République :

« Je n'avais jamais vu, dit-il, le prince Louis-Napoléon Bonaparte avant son arrivée à Paris comme représentant, lorsque je reçus la lettre suivante :

« MONSIEUR,

» Désirant voir de près toutes les personnes distinguées » de mon pays, j'avais naturellement l'envie de faire votre » connaissance. Aujourd'hui, qu'un ami commun m'assure » que vous voudrez bien accepter chez moi un dîner d'au- » berge, je m'empresse de saisir cette occasion qui me per- » mettra de causer avec un homme dont j'ai souvent entendu » parler, etc., etc.

Signé : LOUIS-NAPOLÉON B. »

M. Véron se hâta d'accepter le dîner d'auberge de l'hôtel du Rhin; et, satisfait du prince Louis-Napoléon, qu'il avait pu étudier dans cette *réunion intime*, il devint l'un de ses défenseurs et de ses conseillers; on comprend que M. Louis-Napoléon Bonaparte, qui à son arrivée en France croyait avoir besoin de l'appui des journaux pour le soutien de sa candidature, ait écrit cette lettre, mais M. le docteur Véron pense-t-il que son protégé se trouve aujourd'hui bien flatté de cette publication rétrospective?

L'article de M. le docteur Véron a été, comme on le pense bien, l'événement du jour; il n'a été question que de cela mardi dernier : on en parlait à la Bourse, sur les boulevards et dans tous les endroits publics; on trouvait bizarre que le gérant du *Constitutionnel* eût attendu si longtemps pour offrir à ses abonnés ses prémisses politiques et littéraires; pour ma part, je suis convaincu que celui qui a le plus ri de l'article de M. Véron c'est M. Malitourne.

Puisque MM. les journalistes pensent que le besoin d'écrire leur biographie se fait généralement sentir, nous ne manquerons pas de les aider dans l'accomplissement de cette tâche délicate, et nous commencerons dans les prochains numéros de l'*Illustration* les esquisses de tous ces demi-dieux de la presse, qui, descendus du nuage de l'inconnu, seront bien forcés désormais de poser comme de simples mortels devant notre daguerréotype.

EDMOND TEXIER.

Courrier de Paris.

Paris jouira d'un bel hiver; il nous prépare, assure-t-on, toutes sortes de dédommagements de ce triste été, c'est-à-dire qu'on va multiplier les prétextes charitables et les occasions de bienfaisance; attendez-vous prochainement à un débordement de circulaires, qui décrétera des concerts, des loteries et des bals de souscription. On assure que la ville est pleine de revenaots ou *revenantes* fort bons à voir, et qui sont impatients de faire leur apparition en robes de dentelles, à la clarté des bougies. Pour tuer le temps pendant cette saison maussade, il y a des impatients qui sont capables de tout; ils cherchent leur distraction dans des festivals d'amateurs, dans des lectures de tragédies. On rouvre déjà la porte des cénacles où nos Saphos seront appelées à vider périodiquement leurs portefeuilles. Les provinciaux qui venaient pendant l'été pour toiser les monuments de la capitale, reviendront l'hiver pour admirer ses célébrités littéraires. Il y aura des trains de plaisir en l'honneur de M. X. ou de madame Z, pour les admirer dans leurs exercices. Le roman, dédaigné par la librairie, et chassé du journal par le fisc, ouvrira ses assises en plein salon.

Des célébrités, il en pousse, il en pleut, c'est un encombrement. Aujourd'hui, le voile est levé, plus de réputations anonymes; chaque journal imprime et exprime au vif ses complices; cet arc de triomphe de la presse offre encore plus de noms que celui des Champs-Élysées; vous croiriez lire un dictionnaire des adresses sans adresses. L'innovation profitera au public, et déjà elle porte ses fruits; la politique courante a plus d'élévation, l'information est plus sûre, le fond en est plus neuf et la forme plus variée. Chaque lecteur peut juger pièces en main, et son admiration sait à qui s'en prendre. Il connaît enfin l'auteur (appelons-le Badouillard) de ces fameux premiers-Paris, qui, dans tous les temps, ont émaillé la première page de chaque journal, et qui répètent, selon la nuance de l'opinion et les inspirations du patronage, la même chanson invariablement. « Voilà vingt ans, disait Chatelain, que je fais le même article. » Sauf les exceptions brillantes que chacun peut faire, ce mot résume la destinée de tous les Badouillards. Entre autres révélations non moins piquantes, on attend encore celle du *Constitutionnel*, à propos de ses fameux *canards*; quel en est l'auteur? on le lui demande, et le *Constitutionnel* répond par l'invention d'un pseudonyme : M. Boniface.

Rendez justice à la presse française. Ses inventions drôlatiques sont parfois très-hasardées, mais, spirituelles ou non, personne n'en est la dupe, et l'auteur, quel qu'il soit, les donne pour ce qu'elles valent. Nos confrères de l'Amérique tiennent davantage à leurs canards; ils les couvent, ils les enjolivent de nouvelles plumes, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité. On a vu tel de ces vieux oiseaux exotiques, usé en Europe, traverser les mers d'un vol triomphant, et s'abattre sur ce continent lointain dont il fait les délices. Sans plus de métaphores, voici les États de l'Union aux pieds de Jenny Lind. Leur enthousiasme restaure en ce moment une légende en ruines. En France, l'histoire de Jenny Lind a toujours été regardée comme une mythologie; Ahasvérus semblait plus authentique. Est-elle Suédoise, Allemande ou Circassienne; blonde ou brune, jolie ou non? Chante-t-elle bien ou mal, et même a-t-elle jamais chanté? Quel est le Parisien qui pourrait l'assurer pertinemment? Il est vrai qu'en Allemagne on l'a couronnée comme une divinité, et que les Anglais, dans leur enthousiasme, ont fait du nom de Lind celui d'une pomme de terre; mais, en supposant l'incrédulité française terrassée par ces témoignages, faute d'avoir vu le phénomène, il nous restait toujours quelque doute sur sa réalité. Notre enthousiasme faisant ses conditions, mademoiselle Lind a sauté par-dessus nos scrupules, et voilà qu'elle révolutionne le Nouveau-Monde. Sa cause était gagnée d'avance, et l'on ne peut pas dire qu'elle a pris les Américains par les oreilles. C'est la réclame qui les a ensorcelés avec sa musique; une grosse caisse! Les journaux ne s'en cachent pas; ils vont même jusqu'à désigner par son nom l'inventeur de ce triomphe prématuré. C'est le même industriel qui a tambouriné Tom-Pouce par toute l'Europe, et, avant de piloter la grande cantatrice, il patronait un nègre blanc. L'entrepreneur garantit le succès à des prix immodérés, et mademoiselle Lind pourrait bien rapporter de son voyage plus de bravos que de dollars. C'est alors que l'inimitable finira sa tournée par une visite à Paris, et les Parisiens l'en récompenseront par un accueil cordial et qui ne lui coûtera pas si cher.

On annonce le départ d'un autre virtuose pour l'Amérique, c'est M. Poitevin. Celui-là n'a pas besoin de prôneurs, tous ses succès sont enlevés. L'habile aéronaute nous quitte a contre-cœur, c'est un arrêté de police qui l'exilerait, dit-on, avec son art. Une autre ordonnance du même édile réglemente *l'ordre et la marche* des divers véhicules dans Paris. Le dernier coucou a disparu, un avenir illimité s'ouvre au cab et au cabriolet-milord dont on élève le tarif. A toute heure du jour et de la nuit ils seront libres de circuler sur la voie publique. Les marchands ambulants sont moins heureux, on en débarrasse l'asphalte, on concentre leur industrie dans certains quartiers; la jouissance du trottoir, ce domicile illégal de tant d'industries, est livrée au boutiquier patenté. L'oisif ou le passant dans sa course précipitée ne risque plus de tomber dans quelque rassemblement de virtuoses, de saltimbanques ou de marchands d'allumettes, mais on lui laisse d'autres embûches, telles que les poteries qui le font trébucher, les toiles flottantes dans lesquelles il *s'embarlificote*, les grands bœufs saignants, les commencements de chevaux et les derrières de charrettes.

A côté des petites misères du trottoir, on va trouver celles de la salle des Pas-Perdus. Si les grandes douleurs sont muettes, ce n'est pas devant la justice; quel tapage! on se croirait dans un foyer d'acteurs, c'est qu'en effet vous y êtes. Une de ces causes présente un cas rare dans les annales théâtrales, il s'agit de trois auteurs qui déféraient le serment au directeur du *Cirque national*, à savoir si le titre de *Sac à malices*, la féerie de la semaine dernière, ne lui avait pas été donné par eux dans la conversation. Le directeur a nié, mais supposé qu'il eût avoué ce larcin involontaire, quel embarras pour le tribunal qui tombait tout net dans le jugement dont parle Petit-Jean :

> Ordonne qu'il sera fait rapport à la cour,
> Du foin que peut manger une poule en un jour.

A quelle somme peut monter le prix d'un *sac à malices* partagé entre trois auteurs, voilà le rébus qui nous semblo plus difficile à déchiffrer que tous ceux de l'*Illustration*.

En ce temps-là il y avait a la Comédie-Française (je parle de la Comédie-Française de 1740) une actrice encore jeune, à peu près jolie, qui avait passablement d'esprit et qui en cherchait encore plus. Très-friande de tous les succès et de toutes les gloires, un beau matin elle s'éveilla dégoûtée du fruit défendu, et voulut quitter le théâtre pour faire son salut. Au même instant, une religieuse, encore plus jeune et plus jolie que l'actrice, s'échappait du couvent, entraînée par une vocation contraire. Le diable qui la déclouirait amena Blanche — c'était son nom — à la porte du directeur de la comédie au moment où Rose, c'est le nom de la soubrette, s'y présentait pour prendre congé du théâtre et de ses œuvres. Quand elles eurent bien déraisonné leurs motifs à tour de rôle, le directeur, qui était par hasard un homme d'esprit, sentant son éloquence chanceler sous ces arguments de nouvelle convertie, eut l'idée d'adresser Rose à la religieuse et de renvoyer Blanche à la comédienne. Dans son ardeur de néophyte, Rose peignit le théâtre sous des couleurs épouvantables, tandis que Blanche broyait du noir sur la vie de couvent, si bien que chacune d'elles gagna sa cause dans l'esprit de son interlocutrice, et la conversion en resta là. Dorine ou Marton reprit sa cornette et la carmélite rentra dans ses béguins. Le croiriez-vous maintenant? cette comédie de l'autre siècle, on assure qu'elle a été reprise hier, précisément à la Comédie-Française. Blanche existe, Rose vit encore, on désigne l'une, l'autre se nomme tout haut; l'anonyme les préservera d'une rechute. *O mythos deloi*, cette fable montre dans quel abîme de contradiction et de malheurs une lecture mal faite et irréfléchie, l'esprit d'imitation, et surtout un vif désir de gloriole, peuvent précipiter deux âmes candides.

Je souhaite volontiers à la nouvelle pièce, *Un mariage sous la régence*, d'en être quitte aussi pour la peur. Elle n'est pas tombée, elle n'a pas réussi. Demi-succès ou demi-chute, l'un ou l'autre n'est pas plus facile à concevoir qu'à expliquer. L'auteur, M. Léon Guillard, un homme de talent assurément, a cherché sa comédie à sa vraie source, les mémoires sur la régence; il y trouve les caractères qu'il met en scène, la duchesse de Berry et Rion, son chevalier, par exemple; l'intrigue est toute dans le titre, les mœurs, ce sont les mœurs du régent et de sa cour; retranchez le moins possible, et surtout n'ajoutez rien, et l'ouvrage allait aux nues. Mais l'auteur, trop grand oseur, tenait à défigurer son monde, il s'est obsédé l'esprit de souvenirs récents (le *Verre d'eau* de M. Scribe), il a mis le roman à la place de la comédie, et montré le cloître à côté de la petite maison. Au lieu de s'attacher au comique de toutes ses forces, il vise au sentiment, et il arrive au burlesque. Ce Rion laid, petit, rhafoin, bourgeonné, est un Adonis frotté de César qui triomphe à la première vue; c'était un intrigant fieffé, sans honneur ni humeur, et nous avons un Amadis, un Tircis, une figure mélancolique digne de l'Astrée. Quant à la duchesse de Berry, cette âme indomptable et devergondée, la fleur des drôlesses, oyez ses prouesses.

Au premier acte elle se laisse adorer sottement, inutilement par un très-beau cavalier qui la poursuit de longue date, tandis que Rion triomphe du cœur de la princesse au

moyen d'une *romance*, il y a entre eux deux échange permanent d'anneaux, d'amulettes, de fleurs et autres galanteries symboliques; cependant le bon apôtre a ensorcelé une duègne et une fille d'honneur, après avoir donné un coup d'épée à son rival, et au moment où la duchesse abusée se décide à le cacher dans son alcôve, arrive la Palatine qui dépiste le gentilhomme, et peu s'en faut qu'il n'épouse la fille d'honneur, par *ordre supérieur*. Cette exposition si peu historique est assez bien agencée, les détails en sont plaisants et plaisent beaucoup, son dénoûment donne l'illusion d'une fin de pièce, et l'auteur eût pu s'arrêter là.

Au second acte, Rion n'est plus le petit cadet de Gascogne, c'est un duc de Lauzun en passe d'épouser une autre mademoiselle de Montpensier sous les traits de la fille du duc d'Orléans. Le mariage sera secret comme l'autre, en attendant l'occasion de le déclarer. Il ne s'agit que de tromper le régent, la Palatine, le cardinal et la cour entière avec eux. Une allégorie mythologique sert de prétexte à la cérémonie. Mars-Rion procède au contrat avec Vénus-d'Orléans dans un bosquet à la Watteau ou l'Amour batifolle, ou les Grâces exécutent un pas de quatre; mais au moment de la signature, Béatrix, la fille d'honneur, s'élance d'un truc voisin et arrache la plume des mains du parjure. Tout est manqué, y compris la scène et la pièce.

Le troisième acte est d'une féerie à n'y rien comprendre. Béatrix va prendre le voile aux Carmélites, sa volonté ou celle de l'auteur abrége les formalités. Le beau gentilhomme tué à moitié au premier acte ressuscite pour l'adorer, et puis la duchesse veut se faire carmélite à son tour parce que Rion ne l'aime plus; mais Rion, d'accord avec le régent, imagine une fable au moyen de laquelle tout s'arrange. Béatrix sera sa sœur, le gentilhomme devient son beau-frère, et il épouse la duchesse. C'est la première fois assurément qu'une aventure datée de la régence finit comme un madrigal.

Cette histoire de Rion, devenu le gendre du régent, était comique par les caractères; on pouvait glisser sur la situation qui ne l'est pas. Ce mariage ou cette folie, le régent l'autorisa comme une singularité; de la part de la principale intéressée, ce fut un caprice d'enfant gâté : on suppose que le duc de Lauzun, oncle de Rion, y prêta les mains par point d'honneur. Il dirigea la manœuvre de son neveu, qui séduisit ainsi la princesse par procuration. Il y avait certainement une comédie là-dessous, M. Guillard la fera une autre fois. Les acteurs ont bien joué : mademoiselle Judith prête beaucoup de charme au rôle principal, la grâce de mademoiselle Fix a fait le succès du sien, M. Brindeau est un Rion très-flatté; l'enjouement lui sied mieux que les airs mélancoliques, c'est le contraire chez M. Leroux.

Trop et trop peu.

Plaisir et Charité vous représente une agréable bluette du Vaudeville : soirée de menu plaisir, sinon succès de charité. Au surplus, les auteurs sont jeunes, il faut bien commencer. Les acteurs ont joué en gens qui plaident contre leur directeur ; le public, juge débonnaire, leur a donné gain de cause. Les autres théâtres continuent à vivre de leurs dernières pièces, en attendant un changement de régime qui ne peut manquer d'être prochain. L'Odéon entre en lice demain, et la Porte-Saint-Martin, replâtrée, rajeunie, embellie, est rendue à ses habitués. Quant au Théâtre-Historique, est-il ouvert, est-il fermé? On n'en sait trop rien. Son affiche est bruyante et promet des merveilles, cependant la sœur Anne ne voit rien venir. Las de lutter contre la mauvaise fortune, Harel disait en se croisant les bras : « Je considère les entreprises théâtrales comme une loterie où chacune d'elles doit gagner tôt ou tard ; mon tour viendra bientôt, car j'ai un numéro très-âgé. » A ce compte, le directeur du Théâtre-Historique est à la veille d'une brillante fortune, le ciel doit ce dédommagement au zèle de sa troupe.

Connaissez-vous la terre où les recettes fleurissent? C'est l'Hippodrome; mais la bise est venue, et adieu tournois, vendanges sont faites. L'Hippodrome, au moment de prendre ses quartiers d'hiver et de battre en retraite, a voulu finir comme tant d'autres devraient débuter; depuis un mois il entasse Pélion sur Ossa, nouveautés sur nouveautés. Après le ballon de M. Poitevin, il a lancé dans les airs la balle élastique de M. Thevelin; un beau jour, il fait de ses écuyers autant d'acropédestres qui jonglent à cheval mieux que Sands et Risley. Cependant ses danseurs de corde tentent d'escalader le ciel, et si d'aventure quelque accident interrompt l'exercice, aussitôt l'Hippodrome lâche ses autruches, et l'intérêt ne languit pas.

On a fait injustement à l'autruche une réputation de stupidité; sa ressemblance assez lointaine avec le dindon a autorisé la calomnie, puisque l'autruche est une bête très-spirituelle. Elle est gloutonne comme le vautour et voleuse comme une pie; mais combien de qualités rachètent en elle cet amour désordonné de la propriété. Indépendamment des vertus domestiques qui lui sont communes avec une foule d'autres bêtes, l'autruche déploie dans la bataille le courage du lion uni à la prudence de l'éléphant. Pline lui attribue en outre les mérites du plus docile et du plus patient des quadrupèdes; il ne s'agit que de la bien prendre, et les dresseurs de l'Hippodrome l'ont prise à merveille. De jeunes Arabes les enfourchent et se livrent aux évolutions d'un steeple-chase qui fait pâlir les spectateurs sensibles; mais ne craignez rien, la monture veille sur son cavalier; de rapides chevaux montés par des chenapans sont lancés à leur poursuite et ne peuvent les atteindre. Les autruches comprennent

Les autruches à l'Hippodrome.

'elles ont affaire à des vo-
urs qui voudraient enlever
malle-poste qui voyage sur
ur dos et à l'abri de leurs ai-
s. Il faut voir encore le cou-
ge qu'elles déploient contre
ttaque, l'habileté de leurs
anœuvres et la vigueur de
s gigantesques coups de patte
ui mettent en fuite les ravis-
urs. On applaudit à leur vic-
oire, et la lutte ne cesse pas
être intéressante, parce que
grotesque s'en mêle : c'est
plaisant qui galope avec le
vère. Ainsi, tel épisode du
ombat rappelle, à s'y mé-
rendre, le démêlé comique
u célèbre Potier avec le din-
on du remords dans l'enfer
es Petites Danaïdes.

Les autruches, les comé-
iens, l'hippodrome, les belles
formations! Est-ce qu'une
omédie plus digne d'intérêt
e s'est pas jouée ailleurs?
lle n'est plus nouvelle, mais
n y court toujours; c'est le
lus grand bruit de cette se-
maine. Malheureusement, com-
ne dit un prudent nouvelliste
e nos amis, il faut écrire en
ue de la publicité, et notre
lus long chapitre c'est celui
es considérations. Ainsi la
érité reste dans son puits
usqu'au moment où quelque
'allemant audacieux l'en tire
enfin par des historiettes d'ou-
re-tombe. Selon cet homme
lairvoyant et sincère, à moins
ue votre récit ne soit une
edite banale, soyez convaincu
que la malveillance l'épluche
t que l'esprit de parti va
'incriminer; l'art le plus goûté
ujourd'hui, ce n'est pas de
aire entendre plus ou moins
le choses en peu de mots,
'est de parler beaucoup sans
ien dire.

Il faut tout dire; ce chro-
niqueur malcontent, ce grand
donneur de conseils fallacieux,
l était allé dimanche à Ver-
ailles, sur la foi des réclames,
pour y chercher, comme Dio-
gène, un homme et une his-
oire introuvables, circon-
tance qui explique sa mau-
vaise humeur. La revue pro-
mise pour ce jour-là aux Pa-
risiens dans leur capitale d'été
n'a eu lieu que le mardi 24.
M. le président de la Répu-
blique en a fait les honneurs
à l'envoyé de Népaul, qui n'a
cessé de témoigner par une
pantomime expressive son ad-
miration pour notre belle ar-
mée. Depuis le célèbre am-
bassadeur du roi de Siam,
aucun prince oriental n'avait
été conduit à Versailles en
aussi grand appareil. Le châ-
teau a déployé pour lui ses
féeries, sauf les cascades,
qui font relâche pour cause
de réparation. Le grave et minutieux *Moniteur*, ce Dangeau officiel de toutes les cérémonies, vous aura dit le reste : beaucoup de curieux, peu d'enthousiasme et encore moins d'acclamations, si ce n'est de la part des intéressés. « L'opinion publique est comme l'anguille, ajoute la sagesse des nations, plus on la presse et plus elle vous échappe. »

Le même jour, M. de Rothschild, dans son magnifique domaine de Ferrières, a fêté.... M. de Rothschild. Chaque année, à l'époque où nous sommes, la chasse s'y ouvre entre intimes; mais depuis la révolution de février le cor n'avait plus retenti dans ces grands bois, il fallait courir d'autres lièvres; aujourd'hui on rattrape le temps perdu, il y a un arriéré de gibier à occire, et le seigneur châtelain a convoqué grande compagnie pour cette liquidation. Une armée de Robins de bois plus ou moins millionnaires, munis de balles enchantées comme celles du *Freischutz*, met à feu et à sang le département de Seine-et-Marne; le massacre est général, et Chevet a reçu de grands approvisionnements. Ceci soit dit — bien entendu — sans aucune allusion offensante à l'amphitryon dont l'hospitalité est magnifique et la générosité fabuleuse. En voici un exemple unique :

Un écrivain, presque aussi célèbre par sa détresse que par son génie, avait obtenu de l'opulent banquier des lettres d'introduction auprès de ses correspondants d'Italie et d'Allemagne; le poète, préjugeant l'accueil qui lui serait fait d'après la recommandation qui était froide, négligea d'en faire usage, et c'est au bout de dix ans seulement qu'il découvrit le véritable sens de l'épître qui lui ouvrait partout un crédit illimité. M. de Rothschild avait caché sa clef d'or dans un paraphe, elle y est toujours.

Sat prata biberunt.... Fermons, s'il vous plaît, l'écluse aux petites nouvelles. Il s'agit de réparer un oubli involontaire au sujet de l'illustration qui ouvre ce courrier; joli dessin qui tranche heureusement sur nos phrases : L'enfant du pauvre et la demoiselle du riche. Est-ce un rapprochement? est-ce un contraste? Dans tous les cas, c'est un petit tableau qui arrêtera les yeux du lecteur plus longtemps que nos historiettes.

PHILIPPE BUSONI.

Jung Bahadoor, envoyé du roi de Nepaul, en costume de cérémonie.

Revue passée au Champ-de-Mars à Versailles le 24 septembre 1850.

L'Heureuse Famille.

C'est dans les rues de Londres que se voit la famille dont il est question dans cet article. Elle habite une voiture ou plutôt une longue cage montée sur des roues, et elle se compose d'une foule d'êtres de races diverses et ennemies, chez qui le regret de la liberté perdue domine tous les autres instincts. L'homme qui les tient en cage, prenant leur torpeur pour de la résignation, et croyant qu'avec de la compression on fait de l'ordre, s'imagine peut-être sincèrement qu'il les a apprivoisés, et qu'ils goûtent un bonheur parfait sous sa clef. Nous qui avons vu ses sujets, nous ne partageons pas cette illusion. Il appartenait à Charles Dickens, au défenseur constant de tous les opprimés, de protester en badinant contre ce raffinement de tyrannie cupide, et de donner, comme La Fontaine, par la bouche d'une créature privée d'âme, de bonnes leçons à notre espèce :

« 13 avril 1850.

» Je suis le corbeau de l'Heureuse Famille, et nul ne sait quelle misérable vie je mène !

» Le chien prétend qu'on montre plus d'une Heureuse Famille à Londres. Il peut le savoir, n'étant pas depuis longtemps avec nous; mais, en tous cas, la nôtre est facile à reconnaître : c'est celle où vous verrez un magnifique corbeau.

» Je voudrais bien savoir pourquoi on me force de vivre côte à côte avec un chat, une souris, un pigeon, une tourterelle, un hibou (qui est bien le plus grand âne que j'aie jamais connu), un cochon d'Inde, un moineau et un tas d'autres êtres avec qui je n'ai aucune communauté d'opinions. Est-ce là ce qu'on appelle l'éducation publique? Parce que, si cela est, je vous en fais mon compliment. Notre cage serait-elle ce qu'on nomme un terrain neutre, où tous les partis peuvent se mettre d'accord? S'il en est ainsi, mille fois plutôt la guerre, la guerre acharnée, *unguibus et rostro !*

» Quel droit un homme a-t-il d'exiger que je regarde complaisamment un chat sur une planche tout le long du jour? Cela peut être fort bien pour le hibou. A force de cligner et d'écarquiller les yeux, il est tombé dans une si épaisse stupidité, qu'il n'a aucune idée de la compagnie dans laquelle il se trouve. Je l'ai vu de mes yeux s'imaginer, à force de clignotements, qu'il était seul dans un beffroi. Mais moi je ne suis pas le hibou. Il aurait mieux valu pour moi que je fusse né dans cette classe !

» Je suis un corbeau. Je suis, de ma nature, un faiseur de collections, un antiquaire. J'ai la passion d'amasser des choses qui ne me sont d'aucun usage et de les enterrer. Eh bien! supposons, — ceci soit dit entre nous et sans en parler à notre propriétaire, — supposons que j'enlève au cochon d'Inde un de ses yeux : où pourrais-je l'enterrer ici? Le plancher de la cage n'a pas un pouce d'épaisseur. Sans doute je pourrais bien le percer avec mon bec (si j'osais); mais quel plaisir aurais-je à faire tomber un œil de cochon d'Inde dans Regent-Street?

» Ce qu'il me faut, c'est un endroit retiré. J'ai besoin de faire une collection, d'amasser une petite propriété. Comment puis-je le faire ici?

» Je tiens à vivre de mon industrie, au lieu d'être pourvu de cette manière. On me fourre en cage avec une compagnie incongrue, et on m'appelle membre de l'Heureuse Famille. Mais je voudrais bien y voir les hommes. Je voudrais bien rassembler une Heureuse Famille d'hommes et la montrer.

» Je ne conçois pas que vous veniez me regarder avec de grands yeux dans cette fausse position. Pourquoi ne vous occupez-vous pas de vos affaires? Si vous croyez que j'aime la tourterelle, vous vous trompez beaucoup. Si vous vous figurez qu'il y a le moindre bon vouloir entre moi et le pigeon, de votre vie vous n'avez été dans une plus grande erreur. Si vous supposez que je ne voudrais pas mettre en pièces toute la famille et la cage aussi, vous ne savez pas ce que c'est qu'un corbeau. Mais si vous le savez, pourquoi me choisir comme un objet de curiosité? N'avez-vous pas des hommes vêtus de noir aussi bien que moi?

» Me faites-vous mener cette vie publique parce que j'ai l'air de ce que je ne suis pas? Il vous sied bien vraiment de m'accuser de jouer la comédie ! Vous ne m'avez jamais entendu appeler le moineau mon noble ami. Quand ai-je jamais dit au cochon d'Inde qu'il était mon frère en Dieu? Citez l'occasion où j'ai essayé de faire croire que le chat n'avait pas l'œil sur la souris? Pouvez-vous en dire autant, vous autres, qui avez des avocats, des prédicateurs, des hommes politiques? Je m'étonne que vous m'osiez regarder en face !

» Ce qui me console de ne pouvoir faire aucun mal, c'est l'espoir de servir à tromper sur le caractère des corbeaux. J'ai fort dans l'idée que les moineaux commencent à se figurer qu'ils peuvent se fier à nous; qu'ils s'y frottent? J'ai, dans une écurie du Yorkshire, un oncle qui ne sera pas long à désabuser tous les petits oiseaux qui le favoriseront de leur visite.

» Les chiens aussi! Ah! Ah! En passant, ils nous regardent, moi et ce chien, d'un air tout à fait amical. Ils ne soupçonnent pas le plaisir que j'aurais à lui pincer le bout de la queue, si je consultais mes goûts plus que ceux de notre propriétaire.

» Il en est de même des enfants. Il y a un jeune gentleman en chapeau à plumes, et demeurant dans Portland-Place, qui apporte un gros sou à notre propriétaire deux fois par semaine. Il a des culottes blanches très-courtes, et des jambes toutes marbrées au-dessus de ses chaussettes. Le malheureux n'a pas la moindre idée de ce que je ferais à ses jambes si je me laissais aller à mes inclinations. Qu'il les approche ces jambes, appétissantes comme elles sont, de la cage de mon beau-frère du jardin zoologique, Regent's-Park.

» Vous vous appelez des êtres raisonnables, et vous nous croyez apprivoisés! Oui, laissez-nous sortir, et vous serez bien étonnés. Mais vous n'en faites jamais d'autres. Là-bas, à Pentonville, le moineau dit — et il doit le savoir, étant né dans une cheminée de cette prison — que vous dépensez tous les ans je n'ose dire combien pour tenir de vos semblables dans l'isolement, où ils ne peuvent faire aucun mal (à vous connu); et alors vous chantez victoire de les voir si bons. Moi aussi, je suis ce que vous appelez bon — ici. Pourquoi? Parce que je ne peux pas faire autrement. Mais laissez-moi sortir, et vous verrez !

» La souris, qui a vécu au milieu de vous, déclare que vous ne prenez pas moitié assez de soin de vos petits, et que vous ne leur donnez pas moitié assez d'éducation. Vous pourriez bien donner cette occupation à notre propriétaire. Torturer pour torturer, ne vaudrait-il pas mieux prendre de pauvres enfants pour développer leur nature que nous pour contrarier la nôtre?

» Je profite ce soir de la plume et de l'encre de notre propriétaire pour écrire ceci. Je n'ai pas besoin d'ajouter, j'espère, que nous autres corbeaux nous sommes tous gens lettrés, et que si nous en gardons le secret, c'est pour qu'on ne mette pas nos talents à contribution. Mais comme il ne peut m'arriver rien de pire que l'état de dégradation où je me vois comme membre de l'Heureuse Famille, je me décide à confier au papier le dégoût que j'éprouve. »

« 11 mai.

» Non, décidément, je ne veux pas l'endurer, et je ne vois pas pourquoi je l'endurerais.

» Puisque j'ai commencé à confier mes griefs au papier, j'ai résolu de continuer. Vous avez, vous autres hommes, un proverbe qui dit : Autant vaut être pendu pour un mouton que pour un agneau. Eh bien, moi, autant vaut me mettre mal avec notre propriétaire pour une rame de papier que pour une feuille. Ma foi, tant pis !

» Que prétendez-vous dire en répétant que je suis curieux et impudent, que je vais partout, que j'attaque et chasse les chiens, que je joue des tours à la volaille, et que je cultive avec beaucoup d'assiduité la bienveillance du cuisinier? C'est là ce que dit votre ami Buffon, et vous l'approuvez à ce qu'il paraît. Et que prétendez-vous dire en m'appelant « glouton par nature et voleur par habitude? » Eh mais, le même petit garçon à qui l'on disait cela, sur la parole de Buffon, lorsqu'il regardait samedi dernier à travers notre grillage, avait les yeux hors de la tête à force de pudding, et la toupie d'un de ses camarades dans sa poche !

» J'aime votre idée, à vous autres, d'écrire notre histoire, de déterminer ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas, et de nous donner tous les noms qu'il vous plaît ! Quelle figure pensez-vous que vous feriez vous-mêmes si quelques-uns de nous se mettaient en tête d'écrire votre histoire? Je connais le théâtre du Cirque, j'espère; j'ai vécu là autour des écuries plusieurs années. Eh bien! si vous aviez entendu les observations des chevaux après la représentation, vous auriez perdu quelque peu de votre suffisance.

» Je ne prétends pas dire que j'admire le chat. Non, certes, je ne l'admire pas. A tout prendre, j'ai contre lui une animosité personnelle. Mais, étant obligé de mener la vie que je mène, je daigne entrer en conversation avec lui, et je lui ai demandé son opinion. Il a vécu avant de venir ici avec une vieille dame riche qui avait une foule de neveux et de nièces. Il dit qu'après son expérience dans cette condition, il pourrait faire de vous autres un portrait devant lequel vous n'auriez plus le front de parler de la fausseté et de l'égoïsme des chats.

» Ah! je cultive avec beaucoup d'assiduité la bienveillance du cuisinier, vous trouvez? Vous-mêmes vous ne faites jamais rien de semblable, je suppose! Il n'y a pas parmi vous d'homme politique qui cultive avec assiduité la bienveillance d'un ministre, n'est-ce pas? Pas d'ecclésiastique qui cultive avec assiduité la bienveillance d'un évêque, n'est-il pas vrai? Vous n'avez ni parasites, ni complaisants, ni coureurs de places, ni laquais d'aucune espèce, je présume! En un mot, vous n'avez pas un tas de cuisiniers que vous cultivez tous avec tant d'assiduité, que vous leur faites gâter le bouillon général? Fi donc! vous laissez cela aux corbeaux.

» Vous n'aurez pas toujours le champ libre. Je suis déterminé à ne pas laisser les hommes écrire sur les corbeaux, sans que les corbeaux écrivent sur les hommes; en tous cas, il y en aura un qui le fera, et ce sera moi. Je mettrai par écrit mes opinions sur vous. Ce que j'aurai de loisir, je l'emploierai à faire une collection d'histoire naturelle qui vous sera exclusivement consacrée. Vous êtes toujours à parler de vos missions. Eh bien, moi, c'est là ma mission. Comment la trouvez-vous?

» J'accepterai le concours de tous les animaux autres que ceux de votre espèce; qu'ils vivent sur la terre, dans les airs ou dans l'eau, ils pourront m'assister dans ma mission, s'ils veulent. J'en ai informé le chat, je l'ai fait entendre à la souris et je l'ai proposé au chien. Le hibou a secoué la tête quand je le lui ai confié, et il a dit qu'il était dans le doute. Il secoue toujours la tête et doute de tout. Toutes les fois qu'il se présente en public, il ne fait rien que secouer la tête et douter. J'aurais cru qu'il s'en serait dégoûté à tout jamais, après avoir si longtemps perché dans la tour de chancellerie. Mais le pli est pris. Il ne peut pas s'en déshabituer.

» Vous êtes tout orgueilleux de votre langage; mais il me semble, à moi, que vous ne méritez guère de pouvoir dire des mots, si vous n'en savez pas faire un meilleur usage. Vous savez bien que vous êtes toujours à vous disputer sur des mots. Est-ce que vous ne comptez pas en finir avec cela, et en venir un peu aux choses? Je croyais qu'une haute autorité vous avait recommandé de ne pas vous arracher les yeux les uns aux autres pour des mots. Vous la respectez, n'est-ce pas?

» Je déclare que je suis tout abasourdi de vous entendre parler, du haut de mon bâton, dans l'Heureuse Famille. Je regardais le cri d'un paon comme assez désagréable, quand j'étais en vente dans une ménagerie; mais j'aimerais mieux vivre entouré de vingt paons que dans votre conseil des ministres. Au milieu de vos querelles de mots, vous ne songez pas aux spectateurs. Mais si vous entendiez ce que j'entends, moi, sur la voie publique, vous feriez un peu moins de tapage, et vous laisseriez aux masses, comme vous dites, quelque chose qu'elles puissent croire en paix. Vous passez les bornes, je vous assure.

» Je ne m'étonne pas que le perroquet ramasse des mots et s'en fasse une occupation. Il n'a que cela à faire. Il n'y a pas de perroquets sans moyens d'existence, pas de perroquets sans éducation, pas de perroquets en danger de peste, pas d'agglomération putréfiée de misérables perroquets, pas de perroquets demandant à cors et à cris qu'on les transporte au delà des mers pour leur sauver la vie. Mais parmi vous!....

» Oui, je le répète, je ne veux pas l'endurer. Se soumettre paisiblement à l'injustice est indigne d'un corbeau. Je pousse le crooassement de la révolte, et j'invite l'Heureuse Famille à se rallier autour de moi. Il y a assez longtemps que vous en faites à votre guise, vous autres hommes. A présent, nous allons vous dire votre fait.

» Je m'aperçois que ma dernière lettre n'est plus dans le coin où je l'avais cachée. Je soupçonne la pie de me l'avoir prise, mais elle jure que non sur son honneur. »

« 26 août 1850.

» Vous m'avez cru mort, je suppose? Eh bien, pas du tout. Ne vous flattez pas que je n'aie pas l'œil sur vous. Il est tout grand ouvert, et vous me donnez amplement à regarder.

» J'ai commencé mon grand ouvrage sur vous. J'ai demandé au cheval des matériaux pour commencer. Vous êtes bien aises de l'apprendre, n'est-ce pas? C'est très-probable. Ah! il vous donne un joli certificat. Il fait de vous un bien charmant portrait.

» Il m'informe, par parenthèse, qu'il est parent éloigné du poney qu'on a enlevé en ballon il y a quelques semaines; et que ce que le poney raconte de votre empressement à l'aller voir à Vauxhall Gardens est prodigieux. Mais voilà comme vous êtes, vous le savez bien. Ne me dites pas non! Vous allez voir tout ce que les autres vont voir. Et ne vous bercez pas de l'idée que je parle de « la curiosité vulgaire, » comme il vous plaît d'appeler celle que vous ne partagez pas. La curiosité élégante est aussi vulgaire dans ce pays qu'aucune autre curiosité.

Comme de raison, vous me direz que cela n'est pas; mais moi je vous dis que si. Qu'avez-vous à dire pour votre excuse, au sujet des princes népalais, je voudrais bien le savoir? On s'est plus foulé, pressé, poussé, coudoyé, rudoyé dans les maisons distinguées, la saison dernière, à propos de ces princes népalais, qu'on ne l'aurait fait dans des lieux vulgaires tels que Cremone Gardens et Greenwich Park, à Pâques ou à la Pentecôte. Et pourquoi cela? Connaissez-vous rien d'eux? Avez-vous aucune idée de ce qu'ils sont venus faire ici? Pouvez-vous mettre le doigt sur leur pays dans la carte? Vous êtes-vous jamais fait une douzaine de questions toutes simples sur son climat, son histoire naturelle, son gouvernement, ses productions, ses usages, sa religion, ses mœurs? Vous, si donc! Voilà une couple de princes basanés tout à fait hors de leur élément, se promenant en large pantalon de mousseline, et tout ruisselants de pierreries; ce sont des monstres étrangers à la mode, et il faut à toute force que vous allriez les regarder sous le nez. Quant à ce qui est de les inviter à dîner, et de les voir assis à table sans manger dans votre compagnie (sales animaux que vous êtes!), l'idée seule vous en jette dans le ravissement. C'est vraiment délicieux, n'est-il pas vrai? Allez donc, badauds sans cervelle!

» Je voudrais bien savoir s'il existe quelque chose de nouveau et d'étrange que vous ne seriez pas capables de *tionner*, comme vous l'appelez. Ce n'est pas un hippopotame, je suppose. J'apprends par mon beau-frère du jardin zoologique, que vous courez par milliers à Regent's Park voir l'hippopotame. Vous aimez beaucoup les hippopotames, n'est-ce pas? Vous les étudiez si attentivement quand vous en voyez, n'est-ce pas? Vous en êtes tellement plus savants, quand vous en avez vu, vous avez réfléchi si profondément sur les mystères de la création, hein?

» Bah! vous allez à la file les uns des autres comme des oies sauvages, mais vous n'êtes pas si bons à manger.

» Ce ne sont pas là, toutefois, les observations de mon ami le cheval. Il vous prend, lui, à un autre point de vue. Voulez-vous lire ce qu'il a écrit sur vous dans mon histoire naturelle? Non! Eh bien, vous le lirez.

» Il est maintenant cheval de fiacre. Il ne l'a pas toujours été, mais il l'est maintenant, et sa station habituelle est tout à côté de celle de notre propriétaire. C'est comme cela que nous sommes entrés en communication, nous autres « créatures muettes. » Ah! ah! muettes! Voyez un peu la suffisance des hommes, parce qu'ils peuvent assommer leurs semblables à coups de discours.

» Enfin!... j'ai dit au cheval que je serais charmé d'avoir son opinion sur vous, et la voici :

« A la demande de mon honorable ami corbeau, je lui transmets quelques remarques relatives à l'animal qu'on appelle homme. J'ai fait depuis quinze ans des expériences diverses sur cette étrange créature, et maintenant je suis mené par un homme cocher du cabriolet de place numéro douze mille quatre cent cinquante-deux.

» Le sentiment que l'homme a de son infériorité relativement aux animaux plus nobles, — et en ce moment j'ai plus particulièrement en vue le cheval — m'a fortement frappé dans le cour de ma carrière. Lorsqu'un homme connaît bien un cheval, il en est plus fier que de se bien connaître lui-même dans les limites de sa capacité si bornée. Il le considère comme l'apogée de toutes les notions humaines. S'il a appris à se connaître en chevaux, il n'a plus rien à apprendre. La même remarque, à un degré un peu moindre, s'applique à sa connaissance des chiens. J'ai eu beaucoup affaire aux hommes dans mon temps, mais je ne pense pas en avoir rencontré un seul qui ne crût nécessaire à sa réputation de prétendre, dans l'occasion, se connaître en chevaux et en chiens, quoiqu'il n'y connût réellement rien. Quant à servir de sujet de conversation, mon opinion est qu'il est plus question de nous que de l'histoire, de la philosophie, de la littérature, des arts et des sciences, mis tout ensemble. J'ai rencontré d'innombrables gentlemen à la campagne, qui étaient complétement incapables de s'intéresser à autre chose qu'aux chevaux et aux chiens, — si ce n'est peut-être au bétail; et on me les a toujours donnés comme la fleur du monde civilisé.

» Il est fort douteux pour moi qu'il y ait rien, à tout prendre, que l'homme soit plus ambitieux d'imiter qu'un palefrenier, un jockey, un cocher de diligence, un marchand de chevaux ou un amateur de chiens. Quelque autre profession que je ne me rappelle pas en ce moment l'enflamme peut-être aussi d'émulation; mais s'il en existe, je suis certain qu'elle a du rapport avec les chevaux ou les chiens, ou tous deux. Ce compliment involontaire adressé par ce tyran aux animaux plus nobles, me paraît extrêmement remarquable. J'ai connu quantité de lords, de baronnets et de membres du Parlement, qui ont abandonné toute autre occupation pour devenir de médiocres valets d'écurie ou de chenil, et se faire voler de toutes mains par ceux qui, dressés dès l'enfance à ce métier, en composent l'aristocratie réelle.

Tout cela, dis-je, est un tribut très-remarquable, selon moi, à notre supériorité. Et pourtant je ne le comprends pas tout à fait. L'homme ne saurait se dévouer entièrement à nous par admiration de nos vertus, car il ne les imite jamais. Ce n'est pas parce que je le dis, mais nous autres chevaux nous sommes aussi honnêtes qu'un animal peut l'être. Si, forcés par les circonstances, nous nous résignons à figurer dans un cirque, par exemple, nous laissons toujours voir que c'est comme acteurs. Nous ne trompons jamais. Nous dédaignerions de le faire. Si nous sommes appelés à payer tout de bon de notre personne, nous faisons de notre mieux. Si on veut nous faire simuler une course et perdre quand nous pourrions gagner, on ne doit pas compter sur nous pour commettre une fraude; il faut que l'homme s'en charge et nous y oblige. Et ce que je trouve d'extraordinaire, c'est que l'homme (que je considère comme une grosse espèce de singe) fait toujours de nous autres animaux plus nobles les instruments de sa bassesse et de sa cupidité. Nous sommes aussi innocents que des jetons de jeu, — et cependant cet être-là veut à toute force se servir de nous pour tricher.

» Bonne ou mauvaise, l'opinion de l'homme ne vaut pas grand'chose, comme le sait tout cheval raisonnable. Mais la justice est la justice; et ce dont je me plains, c'est que les hommes parlent de nous comme si nous n'avions rien à faire avec tout cela. Ils disent que tel homme a été « ruiné par les chevaux. » Ruiné par les chevaux! Ils ne peuvent pas être francs, même en cela, et dire qu'il a été ruiné par les hommes; non, ils nous le mettent sur le dos. Comme si nous avions jamais ruiné personne; comme si, bien plutôt, ce n'était pas nous qui étions ruinés continuellement par eux.

» C'est ainsi qu'ils nous font une réputation de mauvaise compagnie. « Un tel a donné dans les chevaux, et c'en a été fait de lui. » Mais nous, nous l'aurions sauvé, au contraire; — nous l'aurions rendu sobre, laborieux, sensé. — Quel mauvais exemple lui aurions-nous jamais donné, je voudrais le savoir?

» En somme, à le peindre comme je l'ai vu, je définirais l'homme un être dénué de sens et suffisant, auquel on peut très-rarement se fier, et qui ne me paraît pas devoir se rapprocher de l'honnêteté des animaux plus nobles. Je dirais que le talent qu'il a de plier les animaux plus nobles à ses mauvais desseins, et de nuire à leur réputation par son accointance, est, après l'art de faire pousser de l'avoine, du foin, des carottes et du trèfle, un de ses principaux attributs. Il est fort inintelligible dans ses caprices, exprimant rarement d'une manière distincte ce qu'il veut de nous, et comptant beaucoup sur la supériorité de notre intelligence pour le deviner. Il est cruel, il aime le sang, — particulièrement à la course au clocher, — et il est très-ingrat.

» Et cependant, autant que je puis le comprendre, il a une sorte de culte pour nous. Il nous dresse dans les rues des images (pas très-ressemblantes, il est vrai, mais qui voudraient l'être), et il invite ses semblables à les admirer et à croire en elles. Autant que j'y puis entendre, il n'attache pas la moindre importance aux images d'hommes qu'il place sur ces images de chevaux, car je ne vois parmi elles aucun fameux personnage. Les jockeys qui montent nos statues sont de drôles de jockeys, il me semble; mais enfin c'est quelque chose que de trouver dans l'homme un sentiment même posthume de ce qu'il nous doit. Je présume que lorsqu'il a eu un fort grave envers quelque cheval de distinction qui meurt, il ouvre une souscription pour faire faire de lui une image maladroite, et qu'il expose cette image dans un lieu public à la vénération de la foule. Je ne trouve pas d'autres raisons pour les statues de nous qu'on rencontre de tous côtés.

» Il faut considérer comme une preuve de l'inconséquence de l'homme, qu'il n'érige aucune statue aux ânes, — qui, bien que fort inférieurs à nous, ont néanmoins de grands droits sur lui. Il me semble qu'un âne en face du cheval (1) de Hyde Park, un autre dans Trafalgar-Square, et un groupe d'ânes en bronze, en dehors du Guildhall de la cité de Londres (car je crois que la chambre du Conseil de ville est dans cet édifice) seraient des monuments agréables et bien motivés.

» Je ne vois pas ce que je pourrais suggérer de plus à mon honorable ami le corbeau, qui ne se soit déjà présenté à sa belle intelligence. Comme moi, il est victime de la force brutale, et il doit le supporter jusqu'à ce que l'état actuel des choses change, — comme cela pourra bien se faire au bon temps qu'on me promet, si je puis attendre encore un peu. »

« Là! comment trouvez-vous cela? Voilà le cheval! Vous aurez bientôt l'opinion d'un autre animal. Je me suis abouché avec un grand nombre d'entre eux, et c'est à qui tombera sur vous. Ce n'est pas moi seul qui vous connais. Vous êtes généralement démasqués, je suis heureux de le dire, et vous serez convertis de confusion.

» Ayons un *meeting* à ce sujet! »

CH. DICKENS, traduit par LÉON DE WAILLY.

(1) La statue équestre du duc de Wellington.

Chronique musicale.

Mademoiselle Alboni vient de tenter une nouvelle incursion dans le domaine de l'Opéra français; elle a joué, lundi dernier, pour la première fois, le rôle d'Odette dans *Charles VI*. Des trois rôles dans lesquels la célèbre cantatrice s'est jusqu'à présent montrée sur la scène lyrique française, celui-ci est assurément celui qui lui convient le moins. Si peu qu'on tienne à l'illusion, au prestige du théâtre, encore y tient-on un peu; et le gosier le plus enchanteur ne saurait tenir lieu de tout. Il est donc impossible, quelque bon vouloir qu'on y mette, de voir en mademoiselle Alboni cette *petite reine* qui eut l'honneur d'être choisie pour distraire le pauvre roi fou. En outre, il a plu aux auteurs du poëme de *Charles VI* de placer dans le cœur de la gentille Odette de Champdivers des sentiments héroïques qui font de ce personnage comme le précurseur de Jeanne d'Arc. Ces sentiments demandent à être exprimés avec énergie; et cette énergie, mademoiselle Alboni ne veut pas s'en donner la peine: conserver sa voix longtemps pure et fraîche, c'est le seul soin qui la préoccupe dans toutes les scènes de tous ses rôles. Cela peut suffire quelquefois: par exemple, dans *Charles VI*, au quatrième acte, dont mademoiselle Alboni a chanté l'air et la romance de la façon la plus admirable. Mais quelque admirateur qu'on soit d'un merveilleux timbre de voix, on doit regretter que tant de parties d'un rôle lui soient à peu près entièrement sacrifiées. Nous devons adresser de grands éloges à M. Barroilhet: jamais cet artiste n'avait mieux dit le rôle de Charles VI, l'une de ses plus remarquables créations. Mademoiselle Fabbi a de nouveau, dans un pas de deux, fasciné, pour ainsi dire, la salle entière par la vigueur, la grâce et l'agilité de sa danse.

Ainsi que nous l'avons dit à la fin de notre précédente *Chronique*, on a repris l'*Amant jaloux* à l'Opéra-Comique la semaine dernière. Il y a soixante-douze ans que cet ouvrage a été représenté pour la première fois. Il fut le quinzième que Grétry donna au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, alors appelé Comédie-Italienne; vingt et une partitions du même genre lui succédèrent; ce qui n'empêcha pas le même compositeur d'en écrire quinze autres encore pour l'Opéra. L'auteur de la musique de l'*Amant jaloux* débuta par le *Huron* en 1768, et finit par *Delphis et Mopsa* en 1803. Dans l'espace de trente-cinq ans, il produisit cinquante et un ouvrages. C'est là, certes, une rare fécondité, d'autant plus admirable que beaucoup de ces ouvrages ont eu de leur temps et à différentes reprises un très-grand succès. Mais dans un nombre si considérable de productions sorties d'une même plume, il n'est guère possible que toutes soient également supérieures. N'en déplaise aux admirateurs idolâtres de la musique de Grétry, nous pensons que la partition de l'*Amant jaloux* ne doit pas être mise au premier rang parmi celles de son auteur, et ne méritait pas par conséquent les honneurs d'une reprise en 1850. Nous avons beau chercher, nous ne trouvons dans ces trois actes qu'une délicieuse romance: *Tandis que tout sommeille*, et un spirituel vaudeville: *Le mariage est une envie*, petit air de seize mesures, vingt-quatre si l'on veut, les huit dernières étant répétées deux fois. Dans tous les autres morceaux de la pièce on reconnaît, il est vrai, la préoccupation constante qu'avait Grétry de rendre très-exactement le sens mélodique de chaque mot; mais, quelque louable que soit ce système de composition musicale, il s'en faut de beaucoup qu'il n'en puisse résulter que des perfections en toutes sortes de cas. Tel morceau de chant dans lequel on ne saurait rien reprendre contre la prosodie, qui ne présente aucun contre-sens vocal, peut être, néanmoins, froid, incolore, monotone, ennuyeux; parce qu'il ne suffit pas de dire exactement, il faut en même temps dire avec charme. Ces deux qualités, du charme et de la justesse d'expression musicale, Grétry les a très-souvent réunies au degré le plus éminent; mais, à notre avis, ce n'est pas dans l'*Amant jaloux*. Aussi, des partitions de Grétry qui ont été remises à la scène depuis quelques années, c'est celle qui a nécessité de plus notables changements. Le mot nécessité va sans doute effaroucher quelques personnes. Comment, en effet, admettre qu'il soit jamais nécessaire de retoucher une œuvre de Grétry? La seule manière de répondre victorieusement à cette question serait de réunir un public musical assez archéologue pour écouter la musique de l'*Amant jaloux* dans son texte primitif. Et quand on parviendrait à réunir un public de cette espèce phénoménale, il faudrait en outre découvrir des chanteurs dont la voix pût rendre toutes les inflexions écrites par Grétry; ceci serait encore plus impossible. Que ce soit un signe de décadence ou de progrès, toujours est-il que les voix ne sont plus classées aujourd'hui comme elles l'étaient autrefois. D'après ce que nous voyons maintenant, nous devons inférer que du temps où Grétry écrivait, on s'inquiétait médiocrement des différents registres naturels de la voix humaine; l'émission du son, sa qualité, son timbre, son volume, tout cela était ce qu'il pouvait; on demandait alors au chanteur de l'esprit avant tout; quant à la voix, le moindre filet suffisait à l'Opéra-Comique, et le même durait quelquefois trente ou quarante ans. Les choses sont fort changées depuis. Est-ce un mal? est-ce un bien? Qu'un autre en décide. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'aucune partition de cette époque ne peut se passer d'être retouchée, tant dans la partie vocale que dans la partie instrumentale, si l'on veut l'entendre de nos jours. C'est donc à tort qu'on blâme les compositeurs modernes qui portent la main sur les œuvres de leurs ancêtres. Il n'y aurait de l'impiété de leur part que tout autant qu'ils le feraient sans intelligence. Et ce travail ingrat de restauration demande un talent exercé, un goût sûr, une connaissance profonde des divers styles et de toutes les ressources de l'art. Ce ne sont pas ordinairement des artistes manquant de respect pour les grands maîtres qui endossent une telle responsabilité, mais bien ceux, au contraire, qui les ont consciencieusement étudiés, qui les admirent le plus sincèrement. Ainsi Mozart écrivant une instrumentation nouvelle pour les œuvres de Handel dont la lecture l'avait le plus frappé, Spontini renforçant l'orchestre des opéras de Gluck, son modèle et son idole, sont des exemples que d'autres compositeurs ont pu suivre sans se croire coupables. Les bornes étroites d'une simple *chronique* ne nous permettent pas de nous étendre comme nous le voudrions sur cette importante question d'art musical, qui, chaque fois qu'elle se présente, soulève tant de discussions longues et même violentes; deux excès dans lesquels la plupart des critiques tomberaient moins, sans doute, s'ils n'étaient pas absolument obligés de remplir quand même dix ou douze colonnes de feuilleton. Nous en tenant donc seulement aux faits, nous dirons que c'est M. Batton, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, aujourd'hui professeur au Conservatoire, qui a retouché la partition de l'*Amant jaloux*. Il l'a fait avec ce juste sentiment des convenances qu'on devait attendre d'un musicien instruit tel que lui. La pièce est jouée avec beaucoup d'ensemble et très-bien chantée par mesdemoiselles Lefèvre, Grimm et Lemercier, MM. Hermann-Léon, Mocker et Boulo. L'air du commencement du second acte a valu à mademoiselle Lefèvre une brillante ovation qu'elle méritait parfaitement comme chanteuse. Cet air pourtant ne ressemble guère à celui qui existe dans l'ancienne partition de Grétry. Nous sommes loin de le regretter, car on ne peut imaginer un type plus accompli de mauvais goût musical. M. Batton l'a complétement transformé, et il a bien fait de toutes manières.

Nous avons reçu des nouvelles très intéressantes de Weymar, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso*. A l'occasion de l'inauguration de la statue de Herder, M. Liszt, actuellement maître de chapelle de la cour du duc de Weymar, a mis en musique le *Prométhée délivré* du célèbre philosophe, historien et poëte allemand. Le talent de M. Liszt s'est révélé, dit-on, sous une physionomie toute nouvelle et vraiment remarquable dans cette partition, qui contient une ouverture et des chœurs. L'éloge avec lequel en parle notre correspondant ne nous laisse aucun doute sur le mérite de l'œuvre ni sur le succès qu'elle a obtenu. Et cela même nous fait vivement souhaiter que le public parisien, par qui M. Liszt virtuose a été si choyé, puisse connaître bientôt M. Liszt compositeur.

En fait de connaissance, nous en avons fait une ces jours derniers qui nous a été fort agréable: celle de M. Henselt, pianiste favori de la cour de Russie. Les quelques compositions de cet artiste que l'éditeur Brandus avait publiées nous avaient déjà donné une haute idée du talent de M. Henselt, et les entendant exécuter par l'auteur lui-même, nous avons été pleinement confirmé dans l'opinion que nous avions conçue. Par malheur cet éminent virtuose n'est resté que deux jours à Paris, où il n'était encore jamais venu.

Une pieuse et touchante cérémonie réunissait, il y a huit jours, le 20, à l'église de Saint-Vincent-de-Paul les nombreux amis d'un jeune et déjà célèbre artiste peintre, mort l'an dernier à pareille époque, de Papety, dont les abonnés de l'*Illustration* se rappellent avoir vu le portrait. M. Louis Bésozzi, organiste de Saint-Vincent-de-Paul, qui fut l'un des camarades de Papety à Rome, a payé un digne tribut à sa mémoire en faisant exécuter à ce triste anniversaire quelques morceaux de chant religieux de sa composition qui ont profondément ému tous les assistants. Une autre fois nous parlerons de la belle voix de femme qui a interprété l'un des motets de M. Bésozzi.

GEORGES BOUSQUET.

Inauguration du Monument

DÉDIÉ AU CONGRÈS NATIONAL DE BELGIQUE.

Nos voisins les Belges paraissent avoir pris leur constitution au sérieux; à les entendre, ils en sont fort satisfaits; à les voir agir, ils y tiennent. Singulier peuple, qui possède une Constitution vieille de près de vingt ans, et ne semble pas du tout désireux d'en changer! Cette Constitution est, si nous ne nous trompons, la plus ancienne de l'Europe à l'heure qu'il est. Elle jouit déjà du bénéfice de l'antiquité; on la respecte comme un vieux monument, à ce point qu'on lui en élève un tout nouveau. C'est beau, mais c'est rare, et le fait est assez étrange de notre temps pour en tenir note.

Le peuple belge a peut-être de bonnes raisons pour tenir à cette Constitution, qui garantit de la manière la plus claire et la plus expresse un certain nombre de ces libertés que l'on est bien aise de conserver lorsqu'on les a périlleusement conquises.

Égalité devant la loi, liberté individuelle garantie, inviolabilité du domicile, respect de la propriété, liberté pleine et entière des cultes et de la conscience, liberté de l'enseignement avec l'instruction publique donnée aux frais de l'État pour correctif, liberté de la presse, droit absolu de réunion, droit absolu d'association, voilà ce que le congrès belge a décrété dans son omnipotence, voilà ce que les Belges entendent et veulent garder, et ce qui ne leur a jamais été dénié par leurs gouvernants, quel que fût le parti au pouvoir. C'est beau encore, mais c'est rare, et l'on conçoit aisément que nos voisins aient pour leur Constitution, qui fonctionne de cette manière depuis vingt ans, une estime et une vénération bien senties.

La révolution belge de 1830 avait fait table rase; le congrès national avait tout à organiser à nouveau. Cette assemblée de deux cents membres n'a pas failli à sa mission. Courant d'abord au plus pressé, elle a proclamé l'indépendance de la nation belge. Cela fait, elle a longuement élaboré sa Constitution, dont la discussion, ouverte le 25 novembre 1830, n'a été terminée que le 7 février 1831, au milieu des soucis que causait au congrès la diplomatie et des embarras sans fin que toute révolution fait naturellement surgir.

Non content de proclamer toutes les libertés dont nous avons donné la liste, le congrès national a voulu qu'elles ne fussent pas lettres mortes, et dans ce dessein il a très-habilement distribué les pouvoirs. Du sommet à la base de la hiérarchie, chaque pouvoir a sa part de prérogatives; chacun se meut dans son cercle et s'occupe de ses propres affaires. Si l'œil du gouvernement est partout, sa main ne l'y suit que d'après des règles bien déterminées. Tous les rouages de cette constitution peu compliquée fonctionnent régulièrement depuis vingt années, et aucun d'eux n'est sorti de l'orbite qui lui a été tracé. Il y a entente cordiale entre les différents pouvoirs, entre les différentes institutions, qui accomplissent leurs devoirs parce que la Constitution a décrété leurs droits respectifs et que l'organisation politique et administrative a rendu les empiétements à peu près impossibles.

Une expérience de vingt années parlait haut en faveur de la Constitution. Le temps était arrivé où l'on pouvait adresser un hommage officiel et public aux auteurs du pacte constitutionnel. L'année dernière, le 24 septembre 1849, pendant les fêtes anniversaires de l'Indépendance, le roi Léopold, sur la proposition de M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, a porté un arrêté décrétant qu'un monument serait érigé à Bruxelles en commémoration du congrès national. L'emplacement désigné pour ce monument était parfaitement choisi. La rue Royale, qui traverse le plus beau quartier de la ville, se compose d'une série de beaux édifices et d'élégants hôtels. De construction assez récente dans une partie de son parcours, elle s'est substituée à des ruelles étroites et tortueuses. La différence de niveau entre l'emplacement de cette rue et des bas-fonds situés à gauche était si considérable qu'aucune maison n'a été élevée de ce côté. Il y a là une large percée d'où l'on domine toute la ville basse et d'où l'on découvre un vaste horizon. A gauche de cette percée se dressent les tours imposantes de l'église des Saints-Michel et Gudule et la flèche élancée de l'Hôtel-de-Ville. La question de savoir ce que l'on ferait de ces bas-fonds était depuis longtemps pendante, lorsqu'il y a quelques années l'administration communale de Bruxelles lui a enfin donné une solution. Il fallait conserver la percée d'où la vue est si magnifique, mais il fallait aussi faire disparaître de vieilles maisons et des masures dont l'aspect déshonorait le reste de ce beau tableau.

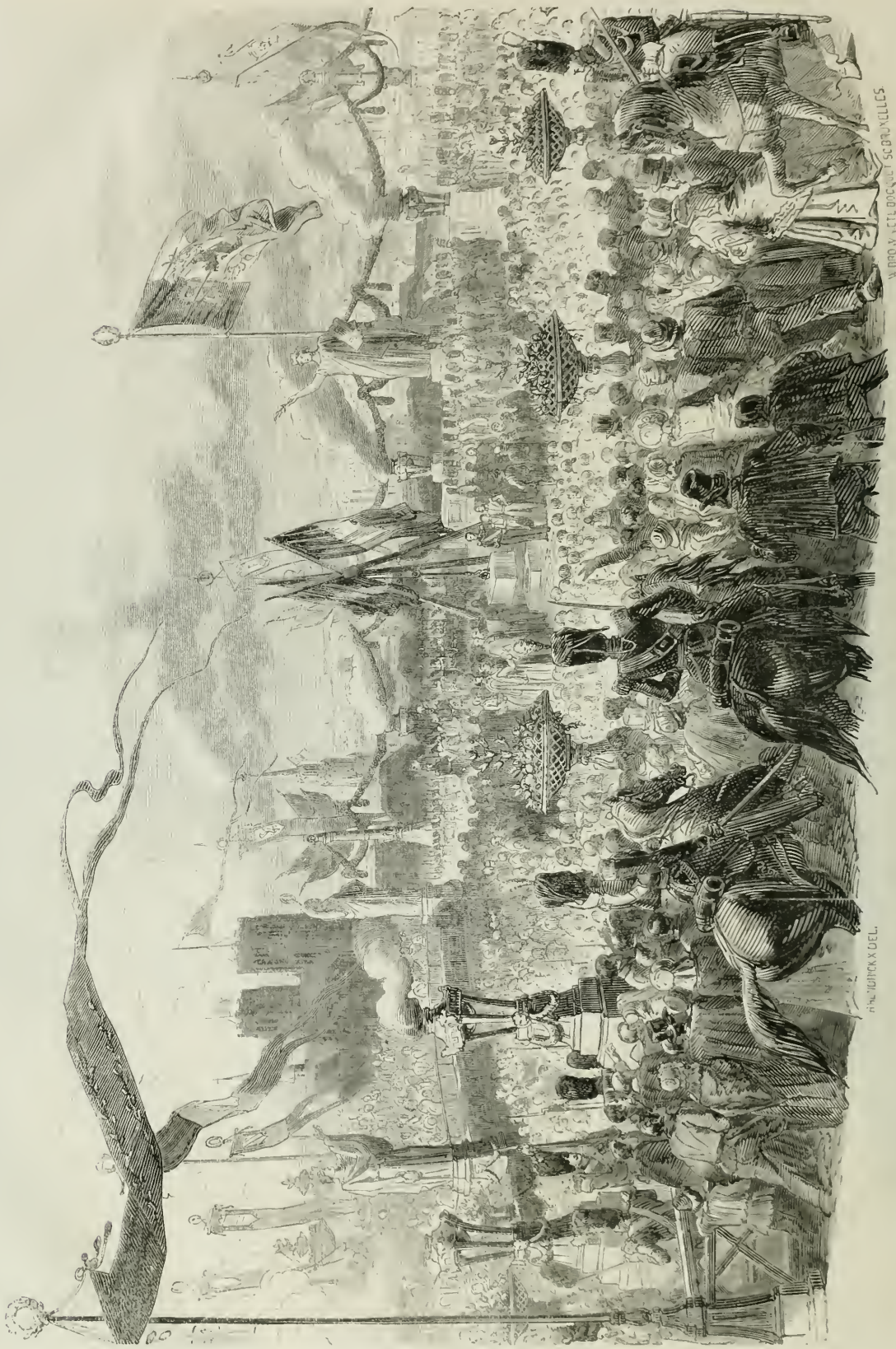

Bruxelles, 25 septembre 1850 — Cérémonie de la pose de la première pierre de la Colonne du Congrès et de la Constitution.

Ces vieilles maisons seront remplacées par d'élégantes habitations; un marché sera construit sur une partie des bas-fonds; l'autre partie, adossée à la rue Royale, a été comblée et forme déjà une vaste terrasse, qui n'est que le prolongement en avant de la rue Royale elle-même. De beaux hôtels encadreront la percée. L'administration communale de Bruxelles a mis à la disposition du gouvernement la terrasse pour y recevoir un monument public, et c'est là que s'élèvera la colonne du Congrès et de la Constitution, dont le roi Léopold a posé solennellement la première pierre le 25 septembre. Le monument, destiné à rappeler le souvenir du congrès national, a été mis au concours. M. Poelaert, jeune architecte de Bruxelles, a obtenu le prix et a été chargé de l'exécution de son plan. La colonne du Congrès et de la Constitution est un monument essentiellement national. Le gouvernement a pensé que tous les citoyens devaient être appelés à concourir à la réalisation de cette œuvre, au moyen d'une souscription générale ouverte dans toutes les communes du pays. Un comité général, nommé par arrêté royal et composé d'anciens membres du congrès, a été chargé d'organiser la souscription. L'exécution des travaux aura lieu sous la surveillance de la commission royale des monuments.

Les termes de l'arrêté royal du 24 septembre 1849 sont significatifs. « Voulant, dit le roi Léopold, consacrer par un monument public le souvenir du congrès et *rendre un hommage solennel à la Constitution*, nous avons arrêté, etc. »

Que les peuples prennent l'initiative d'un hommage solennel de ce genre, cela se conçoit; mais que l'initiative vienne du chef de l'Etat lui-même, cela n'est pas très-ordinaire, et nous sommes très-près de douter que les fastes de l'histoire en présentent un autre exemple. En Belgique, cela paraît tout simple. On sait que le roi Léopold a accepté très-loyalement, très-consciencieusement la Constitution, qu'il n'a eu aucune arrière-pensée en lui prêtant serment, et que si quelqu'un est décidé à la maintenir dans toute son intégrité, c'est le roi lui-même. Voilà pourquoi le peuple belge, qui tient à sa Constitution, tient à son roi. Il y a entre eux échange mutuel de confiance, et comme la Constitution non-seulement permet, mais encore provoque les améliorations progressives, et que le gouvernement, dans son respect de la Constitution, entre résolument dans la voie de ces améliorations; le peuple belge est en bon accord avec le gouvernement, de même que le gouvernement est en bon accord avec le peuple.

Le 25 septembre a donc été une fête nationale à laquelle tout le monde a pris part, depuis le roi jusqu'au plus humble habitant.

La terrasse de la rue Royale a reçu le nom de *Place du Congrès*. Ce vaste espace quadrangulaire est coupé à quelques mètres de la rue Royale par une balustrade demi-circulaire ouverte au centre, et dont les deux extrémités viennent rejoindre en pente douce une autre balustrade, qui surmonte la muraille à contreforts qui formera le fond du marché projeté. L'ouverture centrale de la balustrade demi-circulaire donne naissance à un grand escalier en pierre, qui descend de la rue Royale sur l'hémicycle de la place. Les piédestaux de l'escalier sont surmontés de lions colossaux. De chaque côté de l'escalier, à l'entrée, sont placées deux grandes cassolettes de forme antique où brûlent des parfums. De distance à distance s'élèvent sur la balustrade de vastes corbeilles à treillis dorés et à fond blanc, chargées de fleurs et d'arbustes odorants.

A l'extrémité de chaque rampe sont établies des tribunes réservées aux dames invitées; ces tribunes sont ornées de

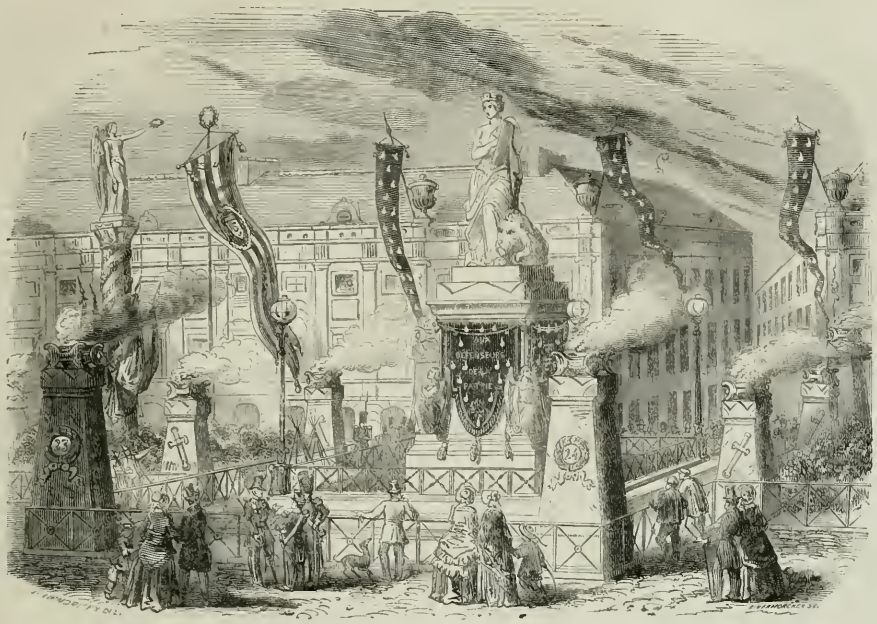

Bruxelles, 25 septembre 1850. — Monument élevé à la mémoire des citoyens morts pour la Patrie dans les journées de septembre 1830.

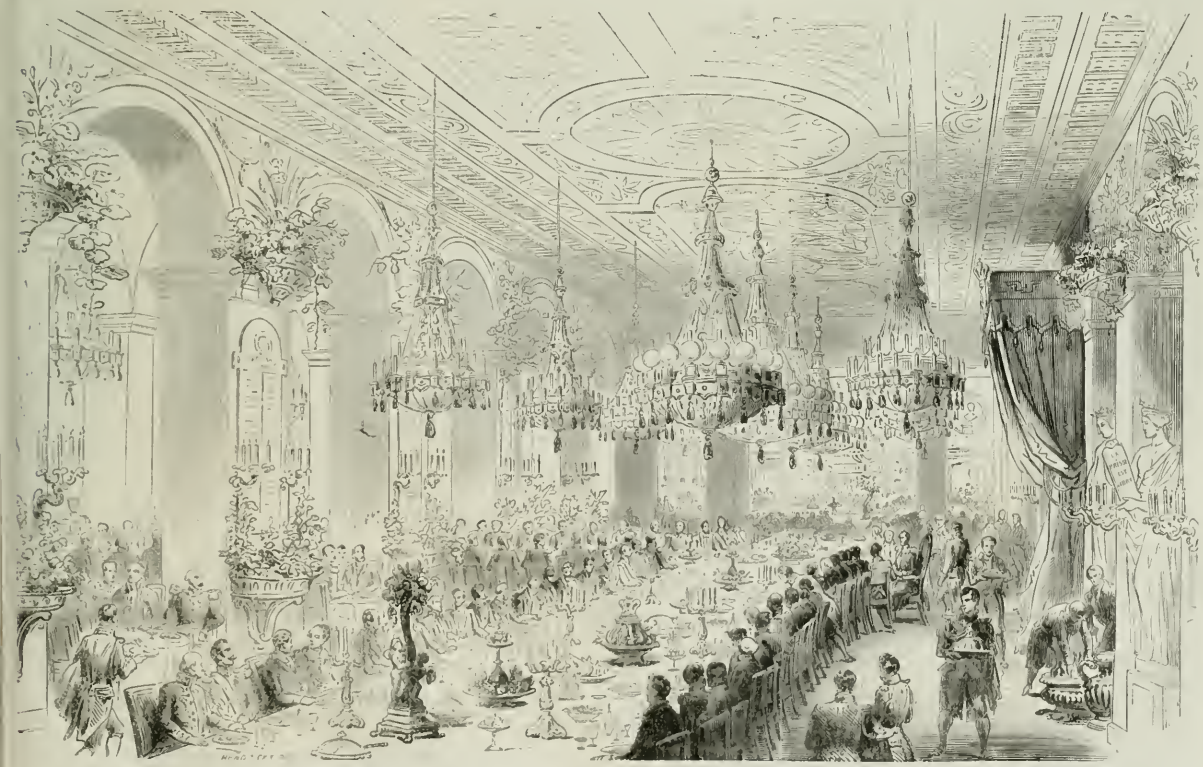

Bruxelles, 25 septembre 1850. — Banquet offert par le Roi des Belges, dans le Palais de la Nation, aux anciens Membres du Congrès national et des législatures qui lui ont succédé.

statues représentant la *Gloire*, l'*Histoire*, l'*Immortalité* et la *Reconnaissance*. Au fond de chaque tribune est placée une corbeille de fleurs à triple étage. Près de la balustrade qui regarde la ville s'élèvent neuf grands mâts auxquels pendent des bannieres aux armes des neuf provinces. A ces mâts sont adossés neuf colonnes sur lesquelles sont inscrits les articles de la Constitution relatifs à la liberté de la presse, à la liberté de l'enseignement, à la liberté des cultes et au droit d'association, les dates de l'installation du congrès belge, de la proclamation de l'indépendance nationale, de l'installation de la monarchie constitutionnelle, de l'adoption de la Constitution et de l'inauguration du roi. Au centre de deux trophées sont placées les tables de la Constitution que surmontent d'immenses drapeaux aux couleurs nationales. La machine à élever la pierre est au centre de l'hémicycle et est dissimulée sous de longues guirlandes de verdure. La pierre de base est jonchée de dahlias et supporte une plaque de bronze sur laquelle on lit :

S. M. LÉOPOLD Ier
POSE LA PREMIERE PIERRE
DU MONUMENT DU CONGRÈS
ET DE LA CONSTITUTION
XXV SEPTEMBRE MDCCCL.

Autour de la place, du côté de la rue Royale, s'élèvent de grandes lances à fer doré à l'extrémité desquelles pendent de longues flammes tricolores que le vent agite en tout sens.

Le coup d'œil est magnifique : ces statues, ces vases, ces corbeilles colossales remplies de fleurs, ces drapeaux, ces bandereles, l'aspect de la ville, les édifices que l'on découvre à gauche, la campagne encore verdoyante qui s'étend jusqu'à la profondeur de l'horizon, tout cela forme un spectacle admirable que rehaussent encore les feux du soleil qu'aucun nuage ne voile.

Les personnes invitées à la cérémonie, les dames qui doivent occuper les tribunes latérales et qui se sont parées de leurs plus élégantes toilettes, pénètrent dans l'enceinte et se rendent aux places qui leur sont réservées. Une foule immense encombre la rue Royale et les rues adjacentes. Les fenêtres et les balcons, les toits des maisons, les charpentes des habitations qui s'élèvent sont couverts de spectateurs. La garde civique et les troupes de la garnison sont rangés en bataille à droite et à gauche de la rue Royale. La compagnie d'artillerie de la garde civique, les chasseurs volontaires de Bruxelles et le premier régiment de chasseurs dont le costume est si pittoresque, sont placés au fond de la place du côté de la balustrade droite. Un détachement des blessés de septembre, en uniforme et sous son drapeau, fait le service des deux côtés de l'escalier central.

A onze heures et demie, les anciens députés au congrès et les membres des chambres législatives des sessions qui se sont succédé depuis l'assemblée constituante, quittent le palais de la nation où ils s'étaient réunis et se forment en cortége pour se rendre à la place du Congrès. Le cortége est précédé d'un peloton de cavalerie et de la garde civique à pied. M. Dumon Dumortier, président du sénat, et M. Verhaegen, président de la chambre des représentants, ouvrent la marche et sont suivis des députés au congrès et des membres des législatures, confondus ensemble. Derrière le cortége sont les fonctionnaires publics en uniforme. La marche est fermée par les troupes de la garnison et un peloton de cavalerie.

Le cortége suit la rue de la Loi et la rue Royale au milieu d'une immense affluence, et descend par l'escalier central dans l'hémicycle de la place. L'arrivée de ces vétérans du congrès et des membres de nos assemblées législatives offre un aspect imposant.

A midi, des salves d'artillerie annoncent que le roi quitte son palais. Le roi est à cheval en uniforme d'officier général de la garde civique; les princes ses fils, le duc de Brabant et le comte de Flandres sont à cheval à côté du roi et revêtus des uniformes de leur grade; un nombreux et brillant état-major suit le roi. La foule s'émeut et fait retentir l'air de ses acclamations.

Le roi est reçu au haut de l'escalier par les membres du comité général et descend dans l'hémicycle. Il se place avec ses fils près de la pierre qui va être posée. Tous les membres du congrès et des législatures forment un vaste cercle autour du roi, près duquel sont M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, et ses collègues. Le roi prononce le discours suivant :

« MESSIEURS,

» Je viens avec bonheur m'associer à un acte de gratitude nationale pour une assemblée mémorable entre toutes, par son patriotisme, ses lumières et sa modération.

» Vingt années d'expérience ont prouvé la solidité et la sagesse de l'œuvre que le congrès a légué au pays.

» Toutes les libertés inscrites dans le pacte national, respectées et développées, sont exercées sans aucune entrave, et le plus bel éloge qui puisse être fait du peuple belge, c'est de dire qu'il s'est montré digne de sa constitution.

» Si la Belgique est restée pendant vingt ans paisible et forte, c'est qu'elle a eu foi dans ses institutions et dans son gouvernement; si le gouvernement, à son tour, s'est maintenu à l'abri de tout ébranlement, c'est qu'il a cherché son appui dans les institutions et dans les sentiments sympathiques de la nation.

» Que rien n'altère cette confiance réciproque; que la nation continue de pratiquer ses libertés avec la même sagesse; que la constitution soit transmise intacte à ceux qui nous suivront, et ce vingtième anniversaire ouvrira pour la Belgique une nouvelle ère de grandeur véritable et de prospérité! »

De vives acclamations répondent à ces paroles. Aux cris de *Vive le roi!* poussés par les nombreux assistants, se mêlent les cris de *Vive la reine!* que font retendre toutes les dames placées dans les tribunes latérales. Cet hommage spontané rendu à la reine, qu'une maladie tient éloignée des fêtes, auxquelles elle eût pris part avec bonheur, produit une profonde impression.

M. Dumon-Dumortier, président du Sénat, et M. Verhaegen, président de la Chambre des représentants, adressent au roi et à l'Assemblée des discours qui sont accueillis par de vifs applaudissements.

On procède ensuite à la cérémonie. Au centre d'une construction en briques est enchâssée une pierre évidée, destinée à recevoir les médailles gravées pour la solennité et des pièces de monnaie en or et en argent. Ces médailles sont placées dans une boîte en palissandre que l'on introduit dans une boîte en plomb dont on soude l'ouverture. La double boîte est déposée dans le creux de la pierre que l'on scelle hermétiquement. Le ministre de l'intérieur remet au roi une truelle d'argent élégamment ciselée. Le roi charge la truelle d'un ciment préparé dans un vaisseau de bois de palissandre, et l'étale sur la pierre. Le même cérémonial est accompli par les jeunes princes, par le président du Sénat, le président de la Chambre des représentants, et le ministre de l'intérieur.

M. Charles Rogier a présenté au roi le jeune architecte auquel on doit le plan du monument et les décorations de la place du Congrès exécutées pour cette fête. Le roi a adressé à M. Poelaert des paroles empreintes de la plus aimable bienveillance.

Le roi et les princes, après avoir salué l'Assemblée, ont été reconduits jusqu'à la rue Royale par les membres du comité général, au milieu des plus vives acclamations.

La cérémonie était terminée à une heure et demie.

Le roi a passé ensuite sur la place du Palais une grande revue de la garde civique et de l'armée.

Le soir à six heures le roi a réuni dans un grand banquet les députés au congrès et les membres des législatures qui lui ont succédé, et, par une attention délicate, il avait voulu que ce banquet fût donné dans l'enceinte même du palais national ou la Constitution a été délibérée et votée. Le vestibule du palais a été transformé en quelques jours par l'intelligente et active direction de M. Léon Puys en une magnifique salle de festin.

Nous regrettons d'être forcé de supprimer, faute de place, une description qui rivaliserait avec ce que nos fêtes parisiennes ont jamais offert de plus grandiose et de mieux ordonné tout à la fois par le goût, qui est l'art suprême de ces solennités.

Le décor est d'une magnificence que ne peut parvenir à rendre l'habile crayon de M. Hendriex, dont nous reproduisons le dessin.

Sur la table principale, sont dressés les grands surtouts en vermeil du roi. Des candélabres sont placés de distance en distance.

— Nous renvoyons à la dernière page de ce numéro la fin de cette relation; car tout n'est pas dit sur le banquet royal, et quand nous aurons achevé, il restera encore à mentionner un banquet à l'Hôtel-de-Ville.

Voir la page 208.

La Vie des Eaux.

Les Bains de mer de Normandie.

VII.

LE TRÉPORT ET EU.

(*Suite et fin.* — Voir les Nos 392 et 394.)

Les bains du Tréport étaient placés sous la protection du comte de Paris, que chaque saison y ramenait, avec ses précepteurs et gouverneurs, pendant le séjour de la famille royale au château d'Eu, et pour qui on avait construit un petit palais sur le rivage. C'est une espèce de Trianon maritime, exhaussé de quelques marches au-dessus du sol et formé d'un seul rez-de-chaussée. Cette construction, qui est modestement formée de briques, à angles, à assises et à chaînes de pierres, est conçue dans des proportions qui n'ont rien de trop enfantin. Elle servira à réunir, pour quelques bals d'été, collations ou concerts, l'élite des jeunes baigneurs : il nous a paru même qu'elle serait assez vaste pour contenir les grands parents. Le Tréport, qui eût pu ainsi se prévaloir de la quasi-citoyenneté du jeune prince, se fût sans doute piqué d'honneur : il n'eût pas souffert que l'héritier du trône se déchirât les pieds aux silex de ses parages, et eût pris quelque soin d'un établissement qui peut et doit être pour lui la source d'une haute fortune.

Aujourd'hui cet établissement n'existe, ou du moins n'existait naguère, pour ainsi dire, que de nom. Une vingtaine de tentes en fort mauvais état, de la dimension d'une guérite, en formait tout le matériel. C'est à peine si quelques planches vermoulues et mal jointes, jetées sur l'épaisse couche des galets, permettent au baigneur de gagner la grève et la mer à pied sauf. C'est du milieu des lames que l'œil embrasse le mieux le panorama de la ville et de ses falaises dentelées. Plus loin, à l'est, la vue s'étend sur les côtes de Picardie, dont le Tréport est séparé par une petite plaine au delà de laquelle recommence la falaise abritant de son ombre le populeux village de Mers. Le port, la jetée, l'écluse de chasse construite par le duc de Penthièvre, et l'embouchure de la Bresle, où viennent mouiller les navires, occupent le centre de la coupure, qu'on dirait faite de main d'homme.

L'église, littéralement perchée sur une hauteur inaccessible de tous côtés, hors un seul, domine cet ensemble et fait planer le signe de la rédemption sur une immense étendue de mer. Cet édifice est fort bizarre : il semble n'être que l'amas fantasque et confus de douze ou quinze nefs inégales, surmontées d'une tour irrégulière et inachevée. Chacune de ses façades latérales présente six de ces nefs aux tons aigus, adossées à la principale et formant autant de chapelles, ou, pour mieux dire, autant de petites églises, disposées non parallèlement, mais verticalement à la grande. Cet étrangeté ne déplaît pas; et, soit hasard, soit prévision de l'architecte, plus habile qu'il n'a visé à le paraître, cet amalgame prodigieux n'est pas dénué d'harmonie. Au-devant de la tour est un porche couvert, tout brodé de varechs, d'enroulements et de feuillages fantastiques. Il faut bien se garder d'aborder ce lieu sombre vers l'heure de minuit : car, sous ce porche est une vierge dans sa niche, et, aux pieds de cette vierge, une âme en peine est condamnée à venir chaque nuit faire sa prière à la douzième heure sonnante, quel que soit le vent qui mugisse ou l'éclair qui zèbre la nue. Cette pénitence doit durer mille ans consécutifs et serait à recommencer tout entière si l'âme du purgatoire, qui, d'après l'âge de l'église, doit en avoir encore pour quatre ou cinq siècles, commettait la faute d'adresser une seule parole aux personnes qu'elle peut trouver chemin faisant. Aussi évite-t-on soigneusement son approche, tant par frayeur que par commisération. Cette circonstance aggravante de la punition a mis les chroniqueurs, assez mauvais plaisants, sur la voie d'affirmer qu'une enveloppe terrestre du sexe féminin logeait jadis cette âme en peine.

L'intérieur de l'église ne contient aucune œuvre d'art ni aucun ornement remarquable, si ce n'est une belle boiserie dans la chapelle de la Vierge, et une lampe d'argent en forme de vaisseau, déposée à titre de vœu par ordre de l'ex-reine des Français, au moment où le prince de Joinville s'embarquait pour l'expédition et la prise de Saint-Jean-d'Ulloa.

Le Tréport, comme résidence, offre peu de ressources; on n'y trouve ni salon, ni théâtre, et ce n'est point là qu'il faut venir chercher la vie mondaine des eaux. Le voisinage d'Eu et de sa splendide forêt est une compensation pour les baigneurs. Une route belle, mais sablonneuse et exposée à toutes les ardeurs du soleil, conduit de l'un à l'autre point, et des voitures-omnibus de toute forme la parcourent à chaque heure du jour en quinze ou vingt minutes à peine. Eu, situé dans un vallon, aux bords de la Bresle, est une ville de quatre mille âmes, irrégulière et assez laide, mais qu'animaient, sous le dernier règne, la présence d'une nombreuse garnison d'élite, les séjours périodiques de la famille royale, et tout le bruit de fête qui se fait autour d'une cour, même champêtre.

Le château, qui est la fortune d'Eu, est situé au cœur de la ville. Une grande cour, fermée par une grille, le sépare seul des autres habitations. Il a été bâti par le duc Henri de Guise le Balafré, en 1578, et dessiné par un architecte de Beauvais nommé Pierre Leroi. Il se compose d'un grand corps de logis accoté de deux pavillons assez semblables à ceux du château des Tuileries, dans le style duquel est conçu l'édifice. La place du dôme est occupée par un beffroi ou clocheton contenant l'horloge, flanqué de deux autres plus petits en retraite et ornant la façade du jardin. Le château est construit en briques, sur le ton brun desquelles se détachent assez heureusement, pour le plaisir des yeux, des pilastres et des balcons de pierre. La façade, qui n'a pas moins de deux cent soixante-dix pieds de développement, est coupée au centre par un peristyle à fenêtres oblongues et cintrées où sont contenues les salles d'attente. Les hautes cheminées, les clochetons, les toits aigus, les balustrades et les flèches qui les surmontent, les lucarnes à consoles et à aiguilles percées dans la toiture brune, donnent de l'agrément à la partie supérieure de l'édifice, en y jetant un certain air de désordre mouvementé et pittoresque qui rompt la monotonie des lignes droites. Le château a été restauré avec goût, et il serait difficile de distinguer les parties de date récente d'avec les détails qui remontent au temps de la construction.

Eu, comme la plupart des résidences princières, a subi d'étranges et nombreuses vicissitudes, a été le témoin et le théâtre de bien des scènes imprévues. L'histoire de certains châteaux est intéressante comme celle des hommes qui ont beaucoup vécu, et je ne m'étonne pas qu'un tel sujet ait tenté l'un des brillants et vifs esprits de ce temps-ci. Ce fut dans ce château que la duchesse de Guise, après la tragédie de Blois, vint pleurer son époux, peut-être ses propres faiblesses, et, par un de ces retours subits de piété si particulier aux héroïnes tumultueuses de cette galante époque, éleva, nouvelle Artémise, un superbe mausolée à celui qui lui avait meurtri le poignet avec son gantelet de fer et l'avait contrainte d'assister au meurtre du beau Saint-Mégrin. Ce fut la aussi que la fière et tendre amazone de la Fronde, *le vainqueur* d'Orléans en jupes et en cornette, l'intrépide artilleur du faubourg Saint-Antoine, mademoiselle d'Eu, de Dombes et de Montpensier, la grande Mademoiselle enfin, devenue propriétaire de la belle comté d'Eu après la mort du dernier Guise, vint passer le long exil auquel la condamna son refus obstiné d'accepter la main d'un roi. C'est là qu'après toutes ses disgrâces, encourues pour l'amour de ce cadet de famille, assez chétif et sans fortune, qui l'en récompensa si bien, elle revit, reçut et adora de plus belle cet incroyable Puguilhem, ce blême époux sur de princesse, dans lequel, alors comme toujours, elle trouva, pour tant de sacrifices, le plus ingrat, le plus glacé et le plus égoïste des hommes.

Après elle, que d'infortunes abritées sous ces mêmes voûtes! La famille du duc du Maine, cette race de bâtards déchus destinée à périr dans l'ombre; la princesse de Condé, le duc de Penthièvre et tant d'autres.

En 1793, le château d'Eu est saisi, le mobilier vendu, et tous les tableaux sont envoyés au district de Dieppe. La nation décrète qu'il sera converti en un hôpital militaire; mais bientôt, se ravisant, elle affecte cette magnifique demeure à la sénatorerie de Rouen. Le général Rampon en prend possession sous l'Empire, et les bottes éperonnées du soldat de fortune ébranlent ces parquets que foulèrent jadis les entourages empanachés des deux grandes maisons de Bourbon et Lorraine. L'empereur à son tour, en visitant le Tréport, prend fantaisie du château d'Eu et le réunit, après l'avoir fait visiter par M. Fontaine, aux domaines de la couronne.

En 1814, le château fut rendu à la famille d'Orléans. En 1821, le roi des Français y revint pour la première fois. C'est à deux lieues de cette résidence, au château de La-

mette, qu'il avait été élevé. Aussi, l'un de ses premiers ordres fut-il de conserver, à quelque prix que ce fût, l'ancien château, et, depuis cette époque jusqu'à la fin de son règne, Louis-Philippe a toujours témoigné une prédilection marquée pour cet historique séjour.

Le parc, dessiné par Lenôtre et agrandi par le propriétaire actuel, est beau et vaste; le plan offre une certaine analogie avec celui du Luxembourg; les pelouses et les parterres décrivent une ellipse au pied de la façade, en contre-bas d'une allée d'arbres où sont admis les promeneurs. A l'autre extrémité du jardin réservé, le terrain ombragé s'accidente et s'abaisse par une pente rapide jusqu'au niveau de la rivière qui borne le parc. D'autres bras moindres du même courant sillonnent le parc, et de grandes pièces d'eau ferment, avec de petits îlots empanachés de saules-pleureurs, des archipels stagnants et verdâtres d'un aspect assez hollandais; sur la terrasse qui termine le jardin du côté de la mer est un belvédère d'où la vue embrasse toute la plaine comprise entre les deux falaises, le village de Mers, les mâts et les agrès des navires à l'ancre dans la Bresle, et la silhouette singulière de la haute église du Tréport.

L'ornement caractéristique et la principale curiosité du château d'Eu sont la riche collection de portraits historiques dont la première idée et la fondation appartiennent à Mademoiselle, qui avait fait transporter dans cette résidence les peintures du château de Choisy. A ce premier fonds elle ajouta un grand nombre de portraits des princes des maisons de Lorraine et de Bourbon, et de la plupart des personnages célèbres du dix-septième siecle. Cette collection, continuée par ses successeurs, et devenue ainsi l'une des plus complètes qu'il fût possible de réunir, échappa au moins en partie à la fougue iconoclaste de la Terreur; et distraite du château d'Eu en 1793, elle y fut rendue dès l'an V. Le duc d'Orléans la fit restaurer par le conservateur de ses tableaux, M. Bélot. J'imagine toutefois que bon nombre de ces précieux portraits fut détourné de la galerie, soit pendant la Terreur, soit à d'autres époques : la plupart ne sont plus représentés maintenant que par d'assez mauvaises copies, et je répugne à croire que Mademoiselle se fût contentée de pareilles toiles. On reconnaît d'ailleurs le goût peu sévère de ce temps-ci dans les portraits contemporains.

Toutes ces toiles sont répandues à profusion et comme au hasard dans les diverses salles du château. Les murs de certains appartements en sont garnis jusqu'au plafond. A dater de la fin du seizième siècle, on peut dire que toute la France et l'Europe illustres sont là. Elles ne sont classées ni chronologiquement, ni par ordre de genre ou de nationalité. De ce pêle-mêle il résulte d'incroyables rapprochements, assez philosophiques au fond. C'est bien la l'image de la vie ou plutôt celle de la mort. Lafayette coudoie l'empereur; Louis XI, Gabrielle d'Estrées; Charles-le-Téméraire, cet autre duc de Bourgogne qui eut Fénelon pour précepteur; la duchesse de Berry (la fille du Régent) minaude auprès du père Lachaise, et le portrait en pied de M. le duc de Nemours à l'attaque de Constantine, a pour pendant, à droite le duc de Marlborough, et à gauche le prince Eugène.

Parlerai-je de la galerie Victoria, cette galanterie pittoresque et interrompue..... par l'orage. Beaucoup de cadres destinés aux membres des deux familles royales, y compris le *king-consort*, attendent encore béants leurs toiles. Il en est de même des grands tableaux, et l'on voit seulement en place les petits sujets épisodiques de la mémorable *visite;* le déjeuner sous la feuillée, les promenades en char-à-banc, le débarquement de la reine et autres inspirations de même force. On a le plaisir d'y contempler seus toutes leurs faces MM. V....., A....., Ch....., de S..... et *tutti quanti*, plus ou moins heureusement groupés autour du maître de céans.

Les amateurs de ce genre de peinture en trouveront deux spécimens anciens et moins officiels dans l'un des cabinets supérieurs du château. Ce sont deux petites toiles supérieurement traitées dans le style du hollandais Trost. L'une d'elles a pour titre : le *Déjeuner aux huîtres*, l'autre le *Déjeuner au jambon*. Voila de beaux sujets de peinture. Mais l'art relève tout, et ces scènes vulgaires sont rendues avec un précieux et un fini incomparables. Ces déjeuners ne sont, au reste, que de belles et bonnes orgies en habits bredés et en manchettes. A part les mouches, la poudre et les somptueux lambris, Adrien Brauwer ni Ostade n'ont rien fait de mieux ni de plus aviné. Le *Déjeuner au jambon* surtout mérite de fixer l'attention et a tout l'intérêt historique d'une chronique de l'œil de bœuf. Dans un parc splendide comme en peignait Watteau, une table dressée auprès d'un colossal vase de marbre a reçu plusieurs convives fort aristocratiques, entre autres un homme déjà vieux, de haute mine, portant sur son habit pailleté un large ruban en sautoir, et une jeune femme a la physionomie maligne et plus qu'égrillarde. Sur la nappe de Saxe, au milieu de débris de vieux Sèvres et de verres brisés par un choc trop fréquent et trop peu mesuré, on voit le comestible de choix qui fait le sujet du tableau. Un négrillon couvert de riches vêtements se tient debout et sert à boire. Vraisemblablement, il s'acquitte de ses fonctions à merveille; car l'allégresse est à son comble, et la jeune femme se récrée auprès d'un colossal vase de marbre a reçu plusieurs convives fort aristocratiques, entre autres un homme déjà vieux, de haute mine, portant sur son habit pailleté un large ruban en sautoir, et une jeune femme a la physionomie maligne et plus qu'égrillarde. Sur la nappe de Saxe, au milieu de débris de vieux Sèvres et de verres brisés par un choc trop fréquent et trop peu mesuré, on voit le comestible de choix qui fait le sujet du tableau. Un négrillon couvert de riches vêtements se tient debout et sert à boire. Vraisemblablement, il s'acquitte de ses fonctions à merveille; car l'allégresse est à son comble, et la jeune femme se récrée a barbouiller avec le déjeuner lui-même le visage de l'homme mûr qui se renverse sur son siége et paraît ivre de bonheur. Des tableaux à portraits qui décorent la pièce et qui sont tous de même touche, celui-là est le seul que n'accompagne au bas aucune légende explicative; mais ce prétendu anonyme n'empêche pas de reconnaître distinctement dans le haut personnage barbouillé, sa majesté Louis quinzième du nom; dans la bacchante Dubarry, et dans le naturel du Congo échanson son altesse, Zamore, gouverneur du pavillon de Luciennes. Voilà comment la *France* s'amusait autrefois; voilà les épisodes biographiques qu'elle livrait à l'habile pinceau de ses peintres ordinaires et extraordinaires! Cela réconcilie avec le décorum bourgeois de la peinture officielle. Franchement, mieux vaut encore léguer à satiété à nos neveux les têtes de MM. V.... et A.... que de faire passer à la postérité de pareils monuments d'un si complet oubli de la dignité d'homme et de roi.

La décoration intérieure du château est riche, mais sans magnificence. L'ameublement tout entier est en chêne sculpté sur lequel le temps n'a point encore posé ses teintes vénérables. Non-seulement, chaque membre de la famille royale avait la son appartement complet, mais dans les vastes proportions du palais il y avait encore place pour de nombreuses chambres *d'amis*. M. Guizot, M. le maréchal Soult, lord Aberdeen, et les principaux membres des excabinets de Paris et de Londres avaient leur lit fait au château d'Eu. Le défunt vainqueur de Nezib y a reçu l'hospitalité il y a quatre ans, et il a occupé la chambre du vainqueur de Toulouse. Qu'eût dit Henri le Balafré, s'il eût pu prévoir non qu'un huguenot, mais qu'un infidèle dormirait sous son toit du sommeil du juste? La chambre qu'habitaient le roi et la reine ne se distingue point des autres par l'ornementation, ni par l'ameublement. Il faut rendre à Louis-Philippe cette justice qu'en ce qui le touche il a toujours porté sur le trône le mépris du luxe à un degré, comment dirai-je? à un degré républicain. Son cabinet de travail au château d'Eu mérite une mention spéciale : il ressemble prodigieusement à une chambre d'étudiant de la place Sorbonne ou de la rue des Grés. Sur la cheminée, une pendule d'hôtel garni; devant la fenêtre, un petit bureau en noyer taché d'encre et un fauteuil de cuir à dos tronqué, le tout pouvant bien être prisé cent francs à l'hôtel de la rue des Jeûneurs; voilà les meubles délicats dont brillait ce sanctuaire auguste. Cette table en noyer fixe mon attention, et là-dessus mon cicérone (c'était dans l'ère monarchique) de me raconter qu'on a fait des efforts inimaginables, employé la prière, la ruse et jusqu'à des enlèvements clandestins pour détacher Sa Majesté de son mobilier d'étudiant, mais toujours sans succès, le roi s'étant montré sur ce point monarque absolu et ayant impérieusement exigé qu'on lui rapportât sa table de la rue de Cléry et son fauteuil de maître clerc.

La chapelle du château, ornée de vitraux peints à Sèvres sur des dessins de Chenavard, est toute moderne. Ce n'est guère, par les proportions, qu'un oratoire, ou, pour mieux dire, qu'un boudoir pieux, mais charmant, qui joue du reste à s'y méprendre le lieu saint, grâce aux demi-teintes et à la pénombre solennelle qu'y projettent les verrières.

Après la chapelle, dois-je le dire? mon guide m'a fait admirer les cuisines : elles en valent la peine. Imaginez qu'on a exhaussé de vingt pieds le sol d'une cour basse, profonde et enterrée comme une citerne, pour y élever ce monumental laboratoire gastronomique, cette crypte culinaire abritée sous des voûtes égyptiennes, avec ses dépendances et annexes, fourneaux et ustensiles qui sont de l'ordre le plus gigantesque. Il faut remonter aux cuisines chevaleresques du riche Gamache pour retrouver par la pensée quelque chose de comparable. Je ne croyais pas qu'il existât sur le globe autant de casseroles, de chandières, de réchauds, de broches, de moules à pâtisseries et autres, que j'en ai vu là réunis. On voit bien du premier coup d'œil que c'était là une cuisine éminemment politique et internationale. Tout est grandiose dans cet office incomparable, il y a des salles à manger pour chaque classe de la livrée : une pour les valets de pied; une pour *les écuries;* une troisième pour les femmes de chambre; une quatrième pour *la cuisine* proprement dite, chacun *servi* selon son rang : car le monde galonné a ses distinctions, ses délicatesses et ses castes.

En face du château est l'église, belle nef gothique du style non fleuri, dont la triple toiture, les longues fenêtres, vergetées de minces colonnettes, les tourelles, les arcs-boutants et les contre-forts en aiguille forment un ensemble à la fois simple, sévère et original. Dans les caveaux figurent les statues en marbre des anciens comtes, dont les restes étaient inhumés dans cette crypte. Quelques-unes de ces effigies mortuaires, notamment celle de la belle Jeanne, première épouse de Charles d'Artois, sont d'une exécution remarquable : toutes offrent un intérêt archéologique par la fidélité et le fini des ajustements.

Après l'église d'Eu, il faut voir, à la chapelle du collége construite par Catherine de Clèves, les magnifiques tombeaux de Henri le Balafré et de la duchesse de Guise, fastueux monuments de la dévotion et de la piété conjugale un peu tardive de Catherine. Ces tombeaux érigés en forme de catafalques, ornés de figures allégoriques et des statues du noble couple, sont attribués par quelques artistes au ciseau de Germain Pilon; mais l'opinion générale est que la duchesse les avait commandés à Gênes à un sculpteur italien. Quoi qu'il en soit, ce sont de belles œuvres et d'un aspect monumental. Le marbre en est la seule matière. Henri le Balafré y est représenté deux fois : la première, en cuirasse, étendu sur sa tombe et du coude droit appuyé sur une pile de coussins, dans l'attitude d'une rêverie indolente et superbe; la seconde, en manteau ducal, pieusement agenouillé devant un prie-Dieu. Dans le monument qu'elle a fondé pour elle-même, *sibi ponendum curavit*, comme eût fait une matrone romaine, la nouvelle Arthémise s'est pareillement érigé une double statue.

Avant de quitter Eu, je ne saurais trop faire l'éloge de ses habitants. Je n'ai retrouvé parmi eux aucune trace de la rapacité normande, et l'hôtelier du *Cygne blanc* est le seul que j'aie rencontré, dans l'antique Neustrie, réunissant dans sa personne deux qualités qu'on voit rarement accouplées : celles d'aubergiste et d'honnête homme. Je me suis demandé à Eu si j'étais bien en Normandie. Dans le fait, cette ville tient à peine au riche territoire où commanda Rollon. Au delà de la Bresle s'ouvre une autre province : le village de Mers, qu'on voit au sortir d'Eu, est comme l'avant-poste et la première étape; car c'est là, me dit le phaéton en blouse bleue (cocher d'omnibus) qui me mène prendre chaque matin mon bain au Tréport, « *c'est là ou commence la Picardie...*

— Ah, ah! lui dis-je.

— Oui, monsieur, et c'est là aussi qu'elle finit. »

FÉLIX MORNAND.

Séance d'Inauguration

DE LA NOUVELLE SALLE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

M. Bricheteau, en homme qui sait son monde, laisse aux spectateurs le temps d'examiner la nouvelle salle, et n'agite sa sonnette présidentielle pour annoncer, selon l'usage antique et solennel, l'ouverture de la séance, que lorsque la curiosité générale est satisfaite. Comme tout le monde, nous avons profité de la délicate attention de M. Bricheteau.

Les décorations de la salle se peuvent résumer en deux tableaux peints à la cire par M. Muller, inspirés l'un et l'autre par une belle page de l'histoire médicale. Celui de gauche représente Pinel faisant tomber, à Bicêtre, les fers dont on chargeait jusqu'à lui les malheureux aliénés. M. Scipion Pinel nous a retracé les détails de cet épisode, qui est sans contredit un des plus beaux titres de gloire de son père et que nous sommes heureux de consigner ici : « C'était dans les derniers mois de 1792; Pinel, nommé depuis quelque temps médecin en chef de Bicêtre, avait déjà sollicité plusieurs fois, mais inutilement, l'autorisation de supprimer l'usage des fers dont étaient chargés les furieux. Il prend enfin le parti de se rendre lui-même à la Commune de Paris, et là, répétant ses plaintes avec une chaleur nouvelle, il exige la réforme d'un traitement si menstrueux : « Ci-» toyen, lui dit un membre de la Commune, j'irai demain » à Bicêtre te faire une visite; mais malheur à toi si tu » nous trompes et si tu recèles les ennemis du peuple » parmi tes insensés. »

» Le membre de la Commune qui parlait ainsi était Couthon. Le lendemain il arrive à Bicêtre..... Couthon veut voir et interroger lui-même les fous les uns après les autres : on le conduit dans leur quartier; mais il ne recueille que des injures ou même de sanglantes apostrophes, et n'entend, au milieu de cris confus et de hurlements forcenés, que le bruit glacial des chaînes qui retentissent sur des dalles dégoûtantes d'ordures et d'humidité.

» Fatigué bientôt de la monotonie de ce spectacle et de l'inutilité de ses recherches, Couthon se retourne vers Pinel : — Ah çà, citoyen, lui dit il, es-tu fou toi-même de vouloir déchaîner de pareils animaux? — Citoyen, lui répond celui-ci, j'ai la conviction que ces aliénés ne sont si intraitables que parce qu'on les prive d'air et de liberté, et j'ose espérer beaucoup de moyens tout différents. — Eh bien! fais-en ce que tu voudras; je te les abandonne; mais je crains bien que tu ne sois victime de ta présomption.

» Maître désormais de ses actions, Pinel commence dès le jour même son entreprise, dont il ne se dissimule pas les difficultés réelles, etc., etc. »

Tel est le sujet du premier tableau de M. Muller. Pinel, suivi d'Esquirol, son élève, et d'autres étudiants sans caractère, assiste lui-même au brisement des fers. La figure principale, celle de Pinel, manque, à ce qu'il paraît, de ressemblance, mais se distingue par ce quelque chose de grand et de magique qui est l'empreinte du génie.

Le second tableau est plus remarquable et plus animé : nous sommes sur un champ de bataille de la République; Larrey, calme et tranquille au milieu du carnage et du feu, reçoit le bistouri, des mains d'un aide, pour amputer le bras à un blessé. A côté de lui, *tout criblé de balles*, est un de ces caissons que son génie avait, à l'armée du Rhin, transformés en ambulances volantes, et à ses pieds gisent des morts et des mourants qu'apportent au grand chirurgien les valeureux soldats de la République. Au milieu de ces scènes de désolation et de mort, la figure de Larrey est magnifique, nous aiions dire sublime, de calme et de sérénité.

La sonnette de M. Bricheteau nous arrache tout à coup à notre contemplation, et le président, se donnant à lui-même la parole, c'était son droit, nous raconte, dans un style fleuri, les diverses périgrinations de l'académie.

Le secrétaire perpétuel, M. Dubois (d'Amiens), prend ensuite la parole. Tout le monde connaît l'élégance et la clarté du style de cet orateur, ainsi que la justesse et l'élévation ordinaire de sa pensée; ces heureuses et brillantes qualités se sont produites d'une manière bien remarquable dans un éloge historique de Louis, l'ancien secrétaire de l'académie de chirurgie. Il nous est impossible de détacher de ce discours, sans les défiorer, les finesses et les traits d'esprit dont M. Dubois a été si prodigue, soit qu'il les empruntât avec un goût exquis à la correspondance de Louis, soit qu'il les trouvât au bout de sa propre plume.

Qu'il nous soit permis, cependant, pour honorer la mémoire d'un homme éminent, Lapeyronie, et augmenter dans l'estime publique la profession médicale, de citer ici le testament du fondateur de l'académie de chirurgie, dont une copie a été trouvée par M. Dubois dans les archives de cette illustre corporation :

« Le 17 avril 1747, au château de Versailles, par-devant deux notaires, au bailliage de Versailles; je donne et lègue à la communauté des maîtres en chirurgie de Paris ma terre de Monsigny, ses circonstances et dépendances, situées dans l'élection de Château-Thierry.

» Je veux et entends que les revenus de cette terre soient employés :

» 1° A un prix qui sera distribué chaque année, et qui sera d'une médaille d'or de 500 livres;

» 2° A un jeton d'argent de quatre marcs du cent, qui seront distribués chaque jour d'assemblée aux quarante académiciens du comité, le secrétaire compris dans le nombre des quarante, à raison d'un jeton par académicien, et, dans le cas où quelques-uns desdits académiciens ne se seraient pas trouvés à l'heure fixée par le règlement, j'entends qu'ils n'auront point de part à la distribution des jetons, et que ces jetons non distribués seront partagés, savoir : moitié

Le docteur Pinel, tableau à la cire, par Muller.

au secrétaire de ladite Académie, et l'autre moitié aux adjoints, en commençant par les plus anciens, à raison d'un jeton chacun ;

» 3° En 500 livres, qui seront partagées chaque année pour deux cours d'accouchement, qui seront faits l'un aux élèves en chirurgie, et l'autre aux sages-femmes ;

» 4° Enfin, en dépenses pour l'utilité et le progrès de la chirurgie.

» Je donne et lègue ma bibliothèque....., plus 200 livres pour être employées en nouveaux achats de livres, et 300 livres aussi chaque année pour le bibliothécaire qui sera nommé par mes successeurs.

» Après le décès des deux dames, mes sœur et nièce usufruitières, je lègue les deux tiers de mes revenus aux chirurgiens de Paris, et l'autre tiers à ceux de Montpellier.

» Je veux et entends que les deux tiers légués aux chirurgiens de Paris soient employés :

» 1° A 3,000 livres pour chaque année au secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie ;

2° A 2,500 livres payables aux cinq adjoints des professeurs fondés par le roi, à raison de 500 livres chacun, sous la condition de faire chacun un cours pareil à celui des professeurs dont ils sont adjoints ;

» Enfin en dépenses qui seront jugées nécessaires pour les progrès et l'avantage de la chirurgie et principalement de l'Académie royale de chirurgie. »

1793 engloutit les fonds et les capitaux dont les sociétés savantes étaient en possession ; mais plus tard on a rendu aux émigrés les biens non vendus et les propriétés nationales non aliénées ; pourquoi l'Académie de médecine, héritière de l'Académie de chirurgie, n'a-t-elle jamais été appelée à prendre part à ces royales munificences ? N'y aurait-il pas quelque justice à lui rendre, sinon la terre de Moosigny, *ses circonstances et dépendances*, du moins à lui donner en compensation quelques fonds dont elle a un pressant besoin, et dont l'humanité la première retirerait les bénéfices.

Que le gouvernement y songe et qu'il avise ?

Dr Félix Roubaud.

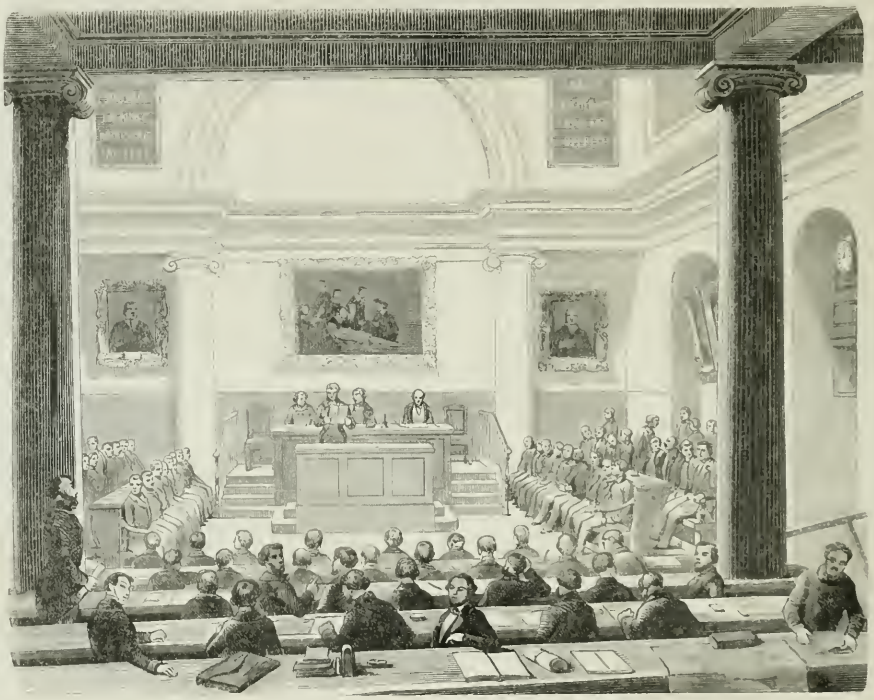

Nouvelle salle de l'Académie de Médecine, rue des Saints-Pères.

Larrey pansant les blessés sous le feu des ennemis, tableau à la cire, par Muller.

Promenades et Jardins publics. — Études parisiennes par Valentin.

TUILERIES.

ASNIÈRES.

BOULEVARD.

CHATEAU ROUGE.

Bibliographie.

L'Irlande et le pays de Galles, esquisses de voyages, d'économie politique, d'histoire, de biographie, de littérature, etc., par M. Amédée Pichot, auteur de l'*Histoire de Charles-Edouard*; Paris, Guillaumin, 1850. 2 vol. in-8.

M. Amédée Pichot a fait deux voyages en Irlande, l'un en 1844, l'autre en 1847. Le premier a été consacré aux comtés du Midi, et le second aux comtés du Nord. En 1844, M. Amédée Pichot s'est embarqué au Havre pour Southampton, et de ce port il a gagné Dublin en visitant Salisbury, Bath, Bristol, Swansea, Llandeilo, Carmarthen, Waterford, Cork, la baie de Bantry, Killarney, Limerick; en 1846, au contraire, débarqué à Dublin, il est venu s'y rembarquer après avoir fait d'intéressantes stations dans la baie de Belfast, à la chaussée du Géant, à Londonderry, à Gweedore et à Donegal. Comme le prouve ce rapide itinéraire, il a donc vu et comparé par lui-même tout ce que la verte Erin peut offrir de plus curieux à un étranger. Mais l'historien de Charles-Edouard n'est pas un touriste ordinaire. Lors même qu'il ne faisait que traverser une ville, il la connaissait mieux que nombre de voyageurs qui y avaient séjourné plusieurs jours, mieux même que la majorité de ses habitants. Livres, brochures, articles de revues, entrefilets de journaux, toutes les publications dont elle avait été le sujet, il les avait lues, étudiées, annotées; aussi les deux volumes qu'il vient d'éditer sous ce titre : l'*Irlande et le pays de Galles*, pour faire suite à ses *Voyages historiques et littéraires en Angleterre et en Ecosse*, contiennent-ils, outre la relation de ses deux excursions et des observations personnelles, un peu de tout, comme il le dit lui-même au début de son *Avant-propos* : un peu d'archéologie, d'histoire, de biographie, de critique, de philosophie, d'économie politique, etc.; toutefois, ainsi que leurs aînés, d'instructive et de glorieuse mémoire, ils sont surtout littéraires. « Si j'ai, dit-il, abordé quelques-uns des problèmes sociaux qui se rattachent à la question d'Irlande, si j'ai exprimé sur ces graves matières une opinion à moi, en mentionnant avec égards l'opinion des autres, je reviens plus volontiers à la littérature proprement dite. »

M. Amédée Pichot était si riche en documents de tout genre, qu'il n'avait pas cru pouvoir utiliser tous ses trésors en deux volumes. Son plan primitif comprenait trois volumes : les deux premiers presque exclusivement littéraires, descriptifs, anecdotiques, etc., le troisième plus spécialement consacré aux questions d'économie politique et sociale, d'agriculture et d'éducation, etc. Le manque d'ordre et de suite qui se fait remarquer dans certaines parties de l'*Irlande et le pays de Galles*, ne peut pas lui être reproché; la Révolution de février, si injustement accusée de tant de méfaits qu'elle n'a pas commis, en est seule coupable. En effet, les deux tiers de l'ouvrage conçu sur le plan qui vient d'être indiqué étaient déjà imprimés, lorsque cette violente commotion politique, si fatale aux travaux de l'esprit et surtout aux œuvres purement littéraires, bouleversa tout à coup la France et l'Europe. Effrayé des conséquences qu'elle ne pouvait manquer d'avoir pour la librairie, M. Amédée Pichot se décida à restreindre son cadre; il transposa un certain nombre de chapitres, fit des coupures considérables, supprima un ou deux épisodes, de telle sorte cependant que, malgré ces omissions forcées, et grâce à deux ou trois petits anachronismes, ses deux volumes, ainsi réduits et augmentés tout à la fois, formassent un tout indépendant du troisième qu'il promet à ses nombreux lecteurs de publier avec un magnifique atlas de vignettes, dès que, selon son expression, « les temps seront moins *économiques*. »

Ce n'est pas notre faute si nous renonçons à analyser ces deux volumes, c'est celle de M. Amédée Pichot qui y a accumulé une si grande quantité de faits variés, que la table des matières la plus sèche remplirait plusieurs colonnes de ce journal. Au début, l'entreprise nous paraissait praticable; avant la fin du cinquième chapitre, nous y avions déjà renoncé. En effet, de Southampton M. Amédée Pichot s'était rendu à Salisbury, et il avait consacré un chapitre tout entier à la magnifique cathédrale de cette ville qu'il ne s'était pas contenté de décrire, et dont il avait raconté l'histoire et les légendes; puis, quittant la ville sacerdotale pour la ville aristocratique, il avait été à Bath recueillir de curieux souvenirs de l'élégante et frivole société du siècle dernier; mais à peine arrivé à Bristol, il ne se contient plus, il laisse couler à pleins bords son érudition universelle : description de la ville, chiffre de la population, peinture de mœurs, documents statistiques, anecdotes piquantes, visite à la fameuse église de Sainte-Marie-Radcliffe, histoire de Chatterton, souvenirs de Southey, de Daniel de Fô, de Coleridge, de Campbell, de Humphrey-Davy, dissertation critique sur les institutions de bienfaisance, examen des travaux maritimes, etc., etc.; tous ces sujets si différents s'enchaînent et se suivent rapidement. Il a un art tout particulier pour les relier entre eux. Vous lisez toujours avec un vif intérêt son récit, qui vous charme en vous instruisant; mais quand vous l'avez achevé, toujours à votre grand regret, vous éprouvez l'impression que vous cause une première promenade dans un musée : vous êtes ébloui, vous avez des vertiges; tout ce que vous vous rappelez, c'est que vous avez vu de délicieux et de magnifiques tableaux; vous n'en pouvez désigner qu'un petit nombre qui se soient à jamais gravés dans votre mémoire. Décidément ce nouvel ouvrage de M. Amédée Pichot a le grave défaut de contenir trop de choses. Il y a peu de livres, il est vrai, dont on puisse faire une pareille critique.

Parmi les chapitres qui frappent trop vivement l'attention à une première lecture, pour qu'on les oublie, nous mentionnerons le théâtre, le barreau et l'instruction publique en Irlande, Maynooth, les écoles primaires en Irlande, comparées à celles d'Angleterre, du pays de Galles et d'Ecosse, le Donegal, les frères Sheares, la question d'Irlande, excursion au pays d'O'Connell, le culte des héros. C'est dans ce dernier chapitre que M. Amédée Pichot a rendu compte d'une visite qu'il fit au Libérateur dans la prison de Dublin. « Chez M. O'Connell, » avait-il dit au cocher en montant dans le premier *jaunting car* qu'il avait rencontré.

« Depuis deux mois, ajoute-t-il, que le Libérateur était logé à la prison, tous les cochers de Dublin savaient sa nouvelle adresse. Celui-ci n'en demanda pas davantage; et, voulant me donner sans doute une idée de l'empressement avec lequel on courait à Richmond-Penitentiary, il mit son cheval au galop. Si nous n'avions pas eu deux barrières de péage sur notre chemin pour ralentir notre course, nous aurions franchi en huit minutes la distance de trois kilomètres qu'on compte de collège-Green au faubourg où est située la prison; nous y arrivâmes en dix. Je crois, Dieu me pardonne, que le petit cheval irlandais avait entendu, lui aussi, ce nom magique d'O'Connell qui lui donnait des ailes. Cent pas avant d'arriver, il fallut aussi forcément ralentir cette vitesse..... il y avait une queue de voitures!... Quand j'eus mis pied à terre, je trouvai les marches du perron encombrées par un groupe de plus de trente personnes... Mon cocher ne s'était-il pas trompé? Était-ce bien la porte d'une prison, qu'assiégeait un concours pareil, ou celle de l'Phenix-Park, résidence dont le nouveau lord lieutenant avait pris possession depuis peu de jours? Je levai la tête : on ne pouvait s'y méprendre, c'était bien la façade de la Newgate de Dublin, une façade sombre avec des barreaux de fer à toutes les croisées, et au frontispice ces mots bibliques :

Cesse de faire le mal, et apprends à faire le bien.

Les personnes en voiture, la foule empressée sur l'escalier venaient, comme moi, pour voir les martyrs du Rappel..... J'ignore le plaisir ou l'ennui de ceux qui font antichambre dans les vestibules des palais royaux (non pas que je refuse orgueilleusement d'y aller, mais parce que je n'ai jamais eu l'honneur d'y être invité); tout ce que je veux dire, c'est qu'il m'est bien permis de douter qu'on trouve dans les vestibules de la royauté un spectacle plus intéressant que celui qui occupa ma curiosité de touriste au milieu de cette foule impatiente des courtisans de l'illustre prisonnier, auprès duquel il ne nous fut possible de parvenir qu'à notre tour, après une heure d'attente plus longue pour eux que pour moi. C'était vraiment un *epitome* de l'Irlande, une députation de son clergé catholique, de ses propriétaires, de son barreau, de son commerce, de ses journalistes, de ses hommes de lettres, de ses industriels; car si trente à quarante personnes entrèrent avant moi, elles remplacèrent dans la prison le même nombre de visiteurs qui sortaient à mesure par un, par deux, par trois, et qui ne remontaient dans leurs voitures, ou qui ne s'éloignaient à pied, qu'après avoir échangé quelques paroles au moins avec ceux qui attendaient que le guichet s'ouvrît pour eux... »

L'intérieur de la prison offrait un spectacle aussi curieux et aussi caractéristique, mais je préfère citer une sortie d'un Irlandais contre la pomme de terre. « Ah! monsieur, me répétait-il sans cesse, dit M. Pichot, nous préserve le ciel que la pomme de terre maudite échappe à la contagion de ses germes. L'Irlande est perdue si le paysan se réconcilie avec cette culture, cause première et permanente de son infériorité morale et physique relativement au travailleur anglo-saxon. » Et il partait de là pour intenter un procès en règle à la pomme de terre, dont il eût fait volontiers un tubercule vénéneux, énoncé en vain comme tel par la botanique, dont les classifications le placent dans la famille des solanées, à côté des morelles malfaisantes. Mon interlocuteur attribuait à l'indienne pomme de terre l'ignorance, l'imprévoyance, l'inertie, l'incurie, la malpropreté et tous les vices de l'*irish cottier*. Je me suis parfaitement rappelé cette diatribe, en la retrouvant traduite depuis en système, dans mainte dissertation économique et agricole. Selon ces agronomes, avant sa *maladie*, la pomme de terre tendait à devenir la culture presque exclusive partout ailleurs qu'aux environs des villes où l'industrie linière lui suscitait la concurrence du lin, les céréales n'étant guère cultivées que pour les distilleries. La terre n'avait de prix aux yeux du petit cultivateur que par le peu de travail qu'elle demandait comparativement à ses bras pour produire tout juste en pomme de terre de quoi le nourrir, lui et ses bêtes. C'est ainsi qu'elle entretenait son indolence, en l'obligeant tout au plus à quelques journées de corvée chez le fermier voisin pour compléter sa provision. Payé de ces journées en nature, le plus souvent même par le simple droit de semer à son profit un lopin de terre (ce qui constitue ce qu'on appelle le *système concacre*), le paysan irlandais s'était fait de la pomme de terre une sorte de capital et de monnaie courante, en même temps qu'un aliment unique, qui le rendait aussi indifférent qu'un sauvage d'Amérique aux autres valeurs mobilières et immobilières, aux autres signes monétaires qui relient la société civilisée. Mais en voyant sa pomme de terre chérie tromper trois ou quatre ans de suite ses calculs routiniers, il commença à ne plus avoir pour la terre et sa culture, par le système concacre, cet amour fanatique, brutal et superstitieux qui le poussait aux *violences agraires*, chaque fois qu'un propriétaire sentait le besoin d'améliorer son domaine en y appelant un travail plus intelligent. Remarquez, ajoute-t-on, que le degré de travail se mesure au degré d'alimentation, et que la journée de l'homme qui ne se nourrit que de pommes de terre, ne peut équivaloir à la journée de celui qui entretient et renouvelle sa vigueur par des sucs plus substantiels. C'est ici que la quantité ne saurait suppléer à la qualité. »

En 1847, ce n'était pas seulement la solanée parmentière, condamnée par des raisons si spéciales, qui manquait à l'*irish cottier*, c'était son autre ressource, dont l'ourceau, l'une des premières victimes de la disette de 1846; car partout les fermiers et les paysans l'avaient égorgé de peur qu'il ne mourût de faim. Heureusement les lacs avaient été épargnés. Mais telle avait été la destruction des porcs, que, dans le tableau comparé des exportations irlandaises de 1846 à 1847, on trouve pour 1846 un total de 494,606 porcs exportés par Dublin, Cork et Waterford, et pour 1847 ce chiffre descend à 43,143. En 1846, l'Irlande avait donc exporté pour environ deux millions de francs de pourceaux, sans compter la consommation et l'exportation de la bête morte et salée. Or, on est effrayé, dit M. Amédée Pichot, pour la malheureuse race de dom l'ourceau, de l'importance qu'a obtenue à Limerick un seul établissement de provisions salées, celui de M. Russell. Selon Mrs. Hall, M. Russell tue et sale cinquante mille cochons par an. Pensez-vous que ce soit une exagération? M. Th. Campbell Forster, le commissaire du *Times*, dit un million! Je transcris ce chiffre en toutes lettres : environ 3,000 pourceaux par jour! Le commissaire du *Times* aura sans doute attribué au seul M. Russell l'égorgement de tous les pourceaux de Limerick; n'est-ce pas encore énorme? M. Russell emploie 200 ouvriers, tueurs, cureurs, saleurs, etc., auxquels il paye 100 livres sterling de gages par semaine. C'est un spectacle digne de Gargantua, que de voir, dans ce vaste établissement, plus de 45,000 jambons suspendus, attendant l'exportation.

Des quarante-trois chapitres de ces deux volumes trop bien remplis, le plus intéressant est sans contredit celui qui a pour titre : *Un épisode d'économie politique et de civilisation agricole, ou Lord Georges Hill à Gweedore*. M. Amédée Pichot y montre en effet comment un seul homme, par la persévérance de sa raison et de son courage, est parvenu à dompter tous les mauvais vouloirs; à battre en ruine les préjugés héréditaires; à discipliner les esprits les plus obstinés; à substituer sa règle unique à une routine anarchique; a prouver enfin par son expérience que le mal de l'Irlande n'est pas dans l'excessif accroissement de sa population; que le sol est toujours suffisant pour nourrir l'homme qui le cultive et qu'il ne s'agit que de répartir convenablement les efforts du cultivateur. L'histoire allégorique des bons et des mauvais troglodytes par l'auteur des *Lettres persanes*, n'offre pas un contraste plus extraordinaire que celui de la population de Gweedore avant et après l'acquisition de ce domaine par lord Georges Hill. « Avec un peu d'imagination, dit M. Amédée Pichot, il serait même facile de composer littéralement un pendant au conte allégorique de Montesquieu. Il ne faudrait peut-être que le cadre de la fiction pour y intéresser les lecteurs de romans tout autant que les économistes. Mais j'ai préféré rester dans le vrai, en sacrifiant même à l'exactitude du détail les artifices les plus légitimes de la composition. » Malgré l'aridité statistique à laquelle il s'est volontairement condamné, M. Amédée Pichot a raconté cet épisode d'économie politique et de civilisation agricole de manière à intéresser, quoi qu'il en dise, autant les lecteurs de romans que les économistes.

Le curieux récit de la transformation ou de l'origine de Gweedore est précédé de la relation non moins instructive de la fondation, par John Anderson, de Fermoi, ville importante qui, il y a un siècle, n'était qu'un pauvre village. M. Amédée Pichot a raison de dire qu'il ne connaît rien qui puisse faire plus d'impression sur un peuple que de pareils exemples. Nous ajouterons volontiers avec lui : « Voilà les saints qui doivent figurer aujourd'hui dans les calendriers des propriétaires et des chefs d'industrie, pour être opposés aux réformateurs humanitaires, aux apôtres du communisme et du socialisme, et nous dirons, à un point de vue général, ce que M. Owen Madden, le biographe d'Anderson, a dit au point de vue spécial de la civilisation de l'Irlande :

« L'exemple vaut infiniment mieux que le précepte, et les Irlandais, accusés justement d'irréflexion, apprennent vite lorsqu'on emploie des moyens judicieux de les instruire. Il faut aussi que des hommes énergiques, jaloux d'introduire les nouveaux procédés dans l'agriculture et les autres arts sociaux, plutôt que de prêcher des théories absurdes, régénèrent notre population par la pratique, afin de lui inspirer la confiance en elle-même, et une industrie persévérante. Jusqu'ici, l'Irlande a dissipé en agitations politiques son ardeur, son enthousiasme, toute sa force vitale; l'ambition de ses plus nobles talents s'y est développée tout entière. Nous avons surtout besoin d'hommes qui veuillent créer une société nouvelle avec les éléments de l'ancienne, bâtir des villes, les améliorer, défricher les montagnes. Voilà quelle œuvre il est temps d'appeler les cœurs et les bras... Je n'évaluerai pas le mérite de cent landlords consommant leurs revenus et insouciens du progrès social, ni celui de cent agitateurs vociférant des harangues tout le long de l'année. Mais lorsque je contemple la ville de Fermoi, si pittoresquement assise sur les bords du Blackwater; lorsque je me rappelle son origine récente, et comment un homme seul, sans l'aide du parlement ou des faiseurs de *speeches*, créa cette jolie et heureuse cité, je ne puis m'empêcher de réfléchir à tout le bien que ferait cent Andersons qui se répandraient dans le Munster et le Connaught; cent individus pleins de confiance en eux-mêmes et entreprenants, exempts de petits préjugés, et supérieurs aux grossières passions du temps; — cent hommes forts, trop fiers pour demander l'aumône au parlement, trop purs pour spéculer sur les illusions qu'ils nourriraient dans le peuple. »

L'Irlande et le pays de Galles abondent non-seulement en révélations utiles et en sages conseils, mais en souvenirs historiques, en traditions légendaires, et surtout en anecdotes. Je signalerai en première ligne le patron des avocats, le prophète Merlin, Cromwell à Waterford, le château du Lisnabrin, les tours rondes, un château pour un liard, souvenirs de 1796 et de 1798; O'Donoghue, le père Mathew et la Messe du Revenant; Crotty le voleur, et je terminerai ce compte-rendu en clochet par le récit d'une de ces scènes bouffonnes que Daniel O'Connell jetait volontiers à travers le drame de sa vie, à la manière de certains héros shakspearians.

« A l'époque où le libérateur, déjà illustre et populaire, mais simple avocat et appelé simplement aussi *the counsellor*, suivait en cette qualité les assises, il logeait à Cork chez un papetier libraire, M. O'Hara, dans Patrick Street, une des rues les plus fréquentées de la ville. A peine arrivé, il était sûr de recevoir presque journellement une ovation, et, dès le matin, une foule venait stationner sous sa fenêtre, heureuse de le voir par intervalles, puis de l'accompagner à la cour de justice, comme les clients escortaient à Rome Cicéron ou Hortensius. Un matin, de bonne heure encore, un de ses anciens amis entre chez lui sans être annoncé, pour lui faire une visite familière, et le trouve occupé avec un plaideur du comté de Kerry, qui le consultait sur un procès. A la vue de son ami, Daniel O'Connell interrompt spontanément son entretien d'affaires, avec l'intention de le reprendre et de le conclure quand il aura serré la main du nouveau venu, qui, lui-même, fait mine de se retirer, en s'excusant d'avoir été indiscret peut-être. Mais déjà le ruse plaideur, ayant obtenu ce qu'il désirait, profitait de l'incident, et s'esquivait pour escamoter le salaire de la consultation. O'Connell s'aperçoit de cette évasion, dont il devine le motif, et s'élançant après le fuyard, l'atteint au milieu de l'escalier, ou, en croyant lui mettre la main sur le collet, il ne saisit qu'une poignée de cheveux, — le plaideur portait perruque; la perruque reste à la main d'O'Connell, qui voit son homme descendre les derniers degrés de la maison quatre à quatre. Il abandonne le fugitif, et remonte en riant à son cabinet : — Mon ami, dit-il au visiteur, voilà tout ce que le coquin m'a laissé. Au même instant, il ouvre la croisée donnant sur la rue; — une triple salve d'applaudissements le salue : — Vive Daniel O'Connell! Vive le grand agitateur! Vive l'homme du peuple! O'Connell fait un signe qu'il va parler; le silence se rétablit. — Mes amis, dit-il alors, j'ai quelque chose pour vous, ce matin, et le voilà; c'est la perruque d'un coquin qui m'a escroqué une consultation. Les rires éclatent de toutes parts, d'autant plus qu'à l'instant même où la perruque tombe par la fenêtre, on voit sortir par la porte la tête chauve dénoncée par O'Connell. Le plaideur, salué d'un autre genre d'acclamations, s'estima heureux de n'être poursuivi que par les huées de cette foule, qui se renvoya de main en main la perruque comme un gros volant, jusqu'à ce qu'elle eût subi la dernière dégradation du ruisseau.

Pour nous résumer, si, au début de son avant-propos, M. Amédée Pichot a promis aux lecteurs de l'*Irlande et du pays de Galles* un peu de littérature, d'archéologie, d'histoire, de biographie, de critique, de philosophie, d'économie politique, etc.,

nous pouvons ajouter que non-seulement il a tenu sa promesse, mais qu'on trouve en outre, dans ces deux gros volumes, beaucoup d'érudition et d'esprit, de sages conseils, d'utiles révélations, de nobles et profondes pensées, et, ce qui ne nuit jamais à toutes ces autres qualités, un bon style.

Ad. J.

COLLECTION DE L'ILLUSTRATION.

AVIS AUX ABONNÉS

QUI VEULENT COMPLÉTER LEUR COLLECTION.

La 1re série de l'ILLUSTRATION forme, au 31 décembre 1849, 14 volumes, y compris la *Table générale analytique et alphabétique* réunie au tome XIVe.

Tome I	du 1er mars 1843	à fin août 1843,	Nos 1	à 26.
» II	du 1er septembre —	à fin février 1844,	» 27	à 52
» III	du 1er mars 1844	à fin août — ,	» 53	à 79.
» IV	du 1er septembre —	à fin février 1845,	» 80	à 104.
» V	du 1er mars 1845	à fin août — ,	» 105	à 131.
» VI	du 1er septembre —	à fin février 1846,	» 132	à 157.
» VII	du 1er mars 1846	à fin août — ,	» 158	à 183.
» VIII	du 1er septembre —	à fin février 1847,	» 184	à 209.
» IX	du 1er mars 1847	à fin août — ,	» 210	à 235.
» X	du 1er septembre —	à fin février 1848,	» 236	à 261.
» XI	du 1er mars 1848	à fin août — ,	» 262	à 287.
» XII	du 1er septembre —	à fin février 1849,	» 288	à 313.
» XIII	du 1er mars 1849	à fin août — ,	» 314	à 339.
» XIV	du 1er septembre —	à fin décembre — ,	» 340	à 357.

Une TABLE GÉNÉRALE, méthodique, analytique et alphabétique en 124 pages à 4 colonnes, des 14 volumes de la Collection, complète le tome XIVe et la 1re série.

Prix de la Collection et des parties séparées.

Tenant compte de la différence entre la facilité dont auront jouir les personnes qui se sont abonnées successivement depuis l'origine, de ne payer le prix des volumes que successivement aussi et par fractions, et l'obligation de débourser en une seule fois une somme assez importante, l'administration de l'ILLUSTRATION accordera les réductions suivantes aux personnes qui desireront compléter la Collection :

1 volume de	16 fr. pour	15 fr.		
2 volumes de	32 fr. pour	29 fr. 50 c.,	ce qui met le volume	à 14 fr. 75 c.
3 volumes de	48 fr. pour	43 fr. 50 c.,	— —	à 14 fr. 50 c.
4 volumes de	64 fr. pour	57 fr. »	— —	à 14 fr. 25 c.
5 volumes de	80 fr. pour	70 fr. »	— —	à 14 fr. »
6 volumes de	96 fr. pour	82 fr. 50 c.,	— —	à 13 fr. 75 c.
7 volumes de	112 fr. pour	94 fr. 50 c.,	— —	à 13 fr. 50 c.
8 volumes de	128 fr. pour	106 fr. » ,	— —	à 13 fr. 25 c.
9 volumes de	144 fr. pour	117 fr. » ,	— —	à 13 fr. »
10 volumes de	160 fr. pour	121 fr. 50 c.,	— —	à 12 fr. 75 c.
11 volumes de	176 fr. pour	137 fr. 50 c.,	— —	à 12 fr. 50 c.
12 volumes de	192 fr. pour	147 fr. » ,	— —	à 12 fr. 25 c.
13 volumes de	208 fr. pour	156 fr. » ,	— —	à 12 fr. »
14 volumes de	224 fr. pour	164 fr. 50 c.,	— —	à 11 fr. 75 c.
Le Table générale seule.				3 fr. »
Les Nos quels qu'ils soient, pris séparément. . . .				» 75 c.

La publication de la *Table générale analytique et alphabétique* des quatorze premiers volumes complète une première série de cette revue universelle de l'histoire contemporaine, depuis le mois de mars 1843 jusqu'au 1er janvier 1850. Cette *Table* doit être reliée à la suite du tome XIV. Le tome XV a une table dressée sur le plan de la *Table générale* des quatorze premiers volumes, et chaque volume, à l'avenir, aura une table aussi développée. Les éditeurs peuvent donc, dès aujourd'hui, fournir des Collections complètes, ainsi que des livraisons, cahiers mensuels, ou volumes séparés.

— Ils accorderont toutes sortes de facilités aux acquéreurs de la collection, outre les avantages indiqués dans le tableau ci-dessus.

Calendrier astronomique illustré.

PHÉNOMÈNES D'OCTOBRE 1850.

Heures du lever et du coucher des Astres.

Les nuits sont devenues plus longues que les jours. Le *soleil* se lève à 6h le 1er, et seulement à 6h 47m le 31 ; il se couche à 5h 38m le 1er, et dès 4h 40m le 31. La diminution dans la durée du jour est, du 30 septembre au 31 octobre, d'une heure 49 minutes, dont 48 minutes le matin, et une heure une minute le soir.

Pendant toute la durée d'octobre, comme en septembre, le midi vrai a lieu avant le midi moyen. L'intervalle entre les deux midis (ou l'*équation du temps*) va en augmentant depuis le 1er, où cet intervalle est de 10m 6s jusqu'au 31, où il atteint 16m 14s.

La hauteur du *soleil* au-dessus de l'horizon au moment du midi vrai, va en diminuant de 12° 20′. Elle était de 38° 24′ le 30 septembre; elle ne sera plus que de 26° 4′ le 31 octobre.

Il y a nouvelle lune le 5, premier quartier le 13, pleine lune le 21, et dernier quartier le 28.

La *lune* sera près de Mercure et de Jupiter le 5; de Mars le 6; de Vénus le 9; de Saturne et d'Uranus le 20.

DURÉE DU JOUR, DURÉE DE LA LUMIÈRE DE LA LUNE, HEURES DU LEVER ET DU COUCHER DES PLANÈTES.

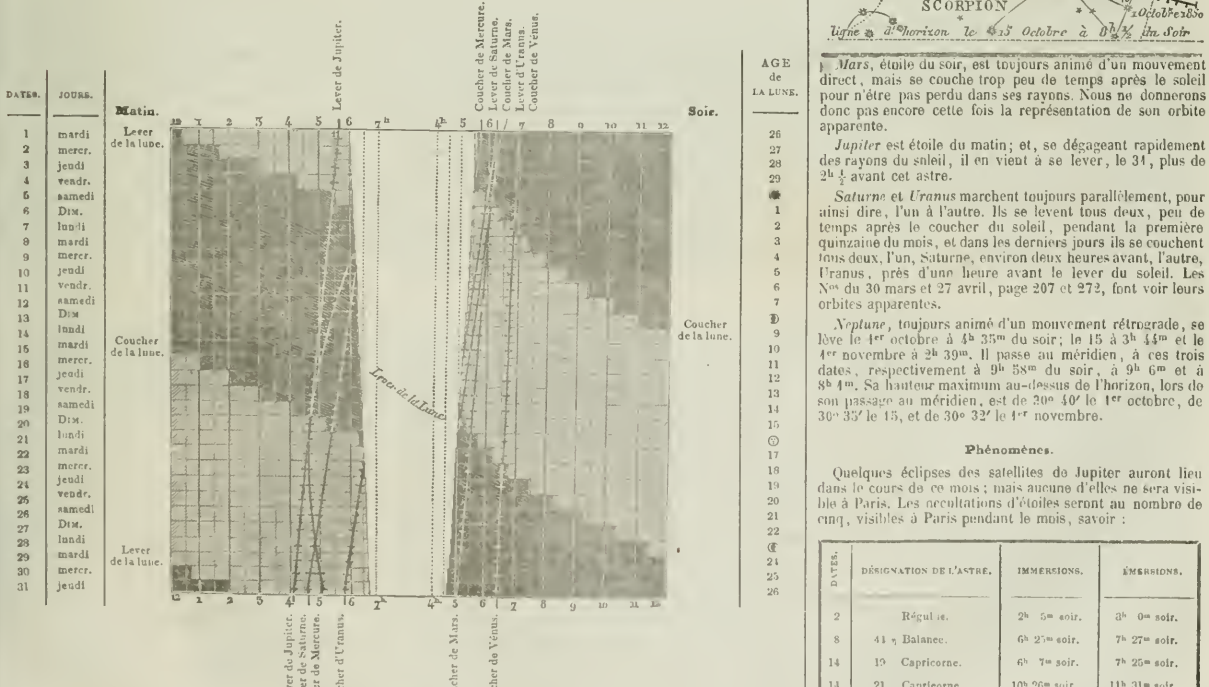

Routes apparentes des Planètes.

Mercure, perdu dans les rayons du soleil dans les premiers jours du mois, commence à s'en dégager vers le 10, en devenant étoile du matin. Vers le 23, il se lève environ 1h ½ avant le soleil; et du 15 au 30 il sera placé d'une manière favorable aux observations. La figure ci-après montre la trace de l'orbite apparente de cette planète depuis le 8 septembre jusqu'au 8 novembre. On voit qu'après un mouvement direct du 8 au 23 septembre, la planète a été stationnaire du 23 au 26; de là au 18 octobre le mouvement sera rétrograde; nouvelle station du 18 au 20; enfin, à partir du 20, reprise du mouvement direct. Notre figure indique en même temps la position apparente de la planète au moment le plus favorable aux observations. La conjonction inférieure a lieu le 8 octobre et la plus grande élongation le 24.

Route apparente de *Mercure* depuis le 8 septembre jusqu'au 8 novembre.

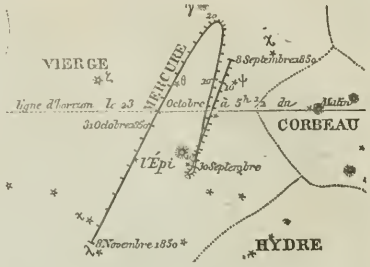

Vénus en est aussi à sa plus grande élongation dans le cours de ce mois, à la date du 6. L'heure du coucher de cette planète s'éloigne peu à peu de l'heure du coucher du soleil. La trace de l'orbite apparente sur la voûte céleste est représentée par la figure ci-jointe, pour l'intervalle compris entre le 1er octobre et le 31 décembre. L'apparence de la planète vue au télescope est donnée à la page 79 de notre numéro 388.

Orbite apparente de *Vénus* du 1er octobre au 31 décembre 1850.

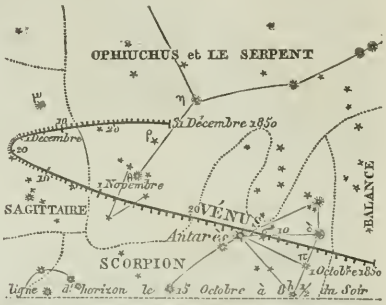

Mars, étoile du soir, est toujours animé d'un mouvement direct, mais se couche trop peu de temps après le soleil pour n'être pas perdu dans ses rayons. Nous ne donnerons donc pas encore cette fois la représentation de son orbite apparente.

Jupiter est étoile du matin; et, se dégageant rapidement des rayons du soleil, il en vient à se lever, le 31, plus de 2h ½ avant cet astre.

Saturne et *Uranus* marchent toujours parallèlement, pour ainsi dire, l'un à l'autre. Ils se lèvent tous deux, peu de temps après le coucher du soleil, pendant la première quinzaine du mois, et dans les derniers jours ils se couchent tous deux, l'un, Saturne, environ deux heures avant, l'autre, Uranus, près d'une heure avant le lever du soleil. Les Nos du 30 mars et 27 avril, page 207 et 272, font voir leurs orbites apparentes.

Neptune, toujours animé d'un mouvement rétrograde, se lève le 1er octobre à 4h 35m du soir; le 15 à 3h 44m et le 1er novembre à 2h 39m. Il passe au méridien, à ces trois dates, respectivement à 9h 58m du soir, à 9h 6m et à 8h 1m. Sa hauteur maximum au-dessus de l'horizon, lors de son passage au méridien, est de 30° 40′ le 1er octobre, de 30° 35′ le 15, et de 30° 32′ le 1er novembre.

Phénomènes.

Quelques éclipses des satellites de Jupiter auront lieu dans le cours de ce mois; mais aucune d'elles ne sera visible à Paris. Les occultations d'étoiles seront au nombre de cinq, visibles à Paris pendant le mois, savoir :

DATES.	DÉSIGNATION DE L'ASTRE.	IMMERSIONS.	ÉMERSIONS.
2	Régulus.	2h 5m soir.	3h 0m soir.
8	41 η Balance.	6h 25m soir.	7h 27m soir.
14	19 Capricorne.	6h 7m soir.	7h 25m soir.
14	21 Capricorne.	10h 26m soir.	11h 31m soir.
22	87 μ Baleine.	2h 20m matin.	3h 30m matin.

Régulus avait déjà été occulté au mois d'août. Pour la première et la dernière de ces occultations, les immersions se feront par le bord éclairé de la lune; pour les trois autres elles auront lieu par le bord obscur. Les émersions, bien entendu, s'opéreront en sens inverse.

Bruxelles, 25 septembre 1850. — Banquet des blessés de septembre 1830, présidé par le Bourgmestre de Bruxelles.

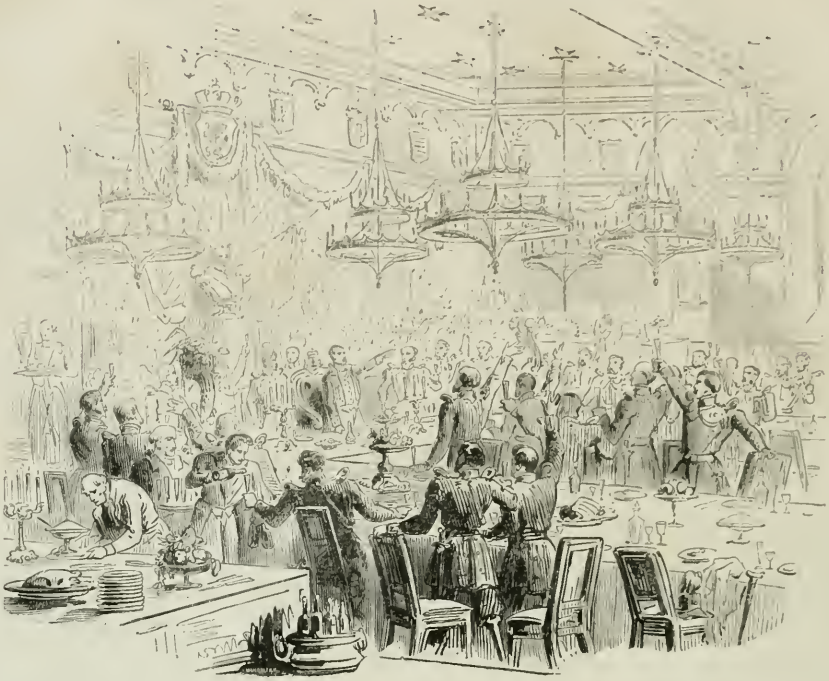

Nous sommes encore au palais national.

Au dessert, le roi se lève; toute l'assemblée est aussitôt debout. Le roi porte le toast suivant :

« Je propose de tout mon cœur un toast en l'honneur du congrès national et des législateurs qui ont consolidé son œuvre.

« L'avenir, Messieurs, nous est inconnu; les difficultés qu'il peut renfermer, il faut les envisager avec courage. Si nous restons unis, si nous entretenons une mutuelle confiance, nous sortirons de ces difficultés avec honneur et avec avantage pour notre pays. »

Ce toast est accueilli par les plus vives acclamations. Un instant après, M. de Gerlache, ancien président du congrès, s'est levé et a prononcé les paroles suivantes :

« Comme président du congrès, j'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, de porter un toast à S. M. Léopold Ier, roi des Belges. (Bruyantes acclamations) A l'élu du peuple! A l'élu du congrès! »

Des applaudissements éclatent de nouveau.

Quelques instants après le roi et les princes se sont retirés en laissant tous les convives enchantés de la magnificence et de la beauté de cette fête.

Nous quittons le palais national pour nous rendre à l'Hôtel-de-Ville, emportant du spectacle dont nous venions d'être témoin un souvenir qui nous rendra plus tristes les divisions politiques de notre pays; mais il nous reste à faire une mention intéressante :

Pendant ce temps un autre banquet avait lieu dans la grande salle gothique de l'Hôtel-de-Ville sous la présidence du bourgmestre de Bruxelles. Les blessés de septembre étaient tous réunis et ont célébré, avec la gaieté la plus franche et l'expression du plus pur patriotisme, la fête qui rappelle leur vieille gloire. La santé du roi n'a pas été oubliée, et le congrès, ainsi que la Constitution, ont eu leur part dans leurs joyeux et patriotiques souvenirs.

F. Dubois.

Hommage à Mathieu de Dombasle. — SA STATUE ET SA MÉDAILLE.

Si l'agriculture se trouve maintenant classée parmi les intérêts nationaux les plus importants, si elle fixe désormais l'attention de ceux-là même qui la dédaignaient autrefois, enfin si elle est considérée comme la source la plus féconde, la plus certaine de la prospérité publique et des fortunes privées, c'est incontestablement aux savants et consciencieux écrits (1), aux innombrables travaux théoriques et pratiques de l'illustre fondateur de Roville, que doit être attribuée l'heureuse innovation qui s'est faite sous ce rapport dans nos idées et dans nos mœurs.

Tous les hommes de bien qui ont su apprécier ce résultat et qui y voient une garantie de bien-être pour notre patrie, se sont empressés, lorsque la tombe était à peine fermée sur *Mathieu de Dombasle*, de proposer une souscription pour élever un monument au célèbre agronome, dont la France avait à déplorer la perte récente.

Leur appel a été entendu, et, grâce à leurs patriotiques efforts, grâce au zèle et au bon vouloir de l'habile sculpteur qui avait déjà immortalisé l'image de plusieurs de nos illustrations (2), cet acte de justice et de reconnaissance a marché rapidement vers son accomplissement, et la statue du grand agronome, qui est aussi une des gloires du pays, a été inaugurée le 7 septembre 1850, en face de la maison où il est né, sur une des principales places de la ville de Nancy, laquelle s'appellera désormais place *Dombasle*.

Comme l'on a pu en juger par le dessin que nous avons reproduit dans notre précédent numéro, l'illustre et à tout jamais regrettable fondateur de Roville respire sous le bronze; c'est bien sa stature élevée, sa tête un peu inclinée en avant comme celle de tous les penseurs; d'une main il tient sa plume, et dans l'autre se déroule la liste de ses principaux ouvrages. Le costume est celui qu'il portait habituellement; à ses côtés est la charrue de son invention.

Sur le piédestal en granit syénitique il n'y a aucun bas-relief; on lit pour toute inscription en caractères gothiques :

« *A Mathieu de Dombasle, 1850.* »

La hauteur totale du monument est de 6 mètres 57 cent.

(1) Annales de Roville. — Calendrier du bon cultivateur, ou Manuel de l'agriculteur praticien. — Description des meilleurs instruments aratoires. — Œuvres diverses, économie politique, instruction publique, haras et remontes, sucres, chemins vicinaux, organisation du travail, etc., etc.

(2) *Condé* et *Jean Bart*, *Honchamps*, *Gobert* et *Foy*, *Fénélon* et *Chevreus*, *Guttenberg*, *Papin* et *Ruquet*, *Corneille* et *Racine*, *Cuvier*, *Paré*, *Bichat* et *Larrey*, par David d'Angers, membre de l'Institut.

Dans cette inauguration qui, par une heureuse coïncidence, a eu lieu pendant la dix-septième session du congrès scientifique de France, et à laquelle ont assisté tous les membres de ce congrès, toutes les autorités et une grande partie de la population de la ville, ainsi que beaucoup de délégués des sociétés et comices agricoles des départements, des cultivateurs des contrées voisines, d'anciens élèves de Roville et les nombreux ouvriers de la fabrique d'instruments aratoires de Nancy; dans cette inauguration, disons-nous, il y a plus que l'acquittement d'une juste dette de la patrie envers un homme qui l'a servie et honorée par ses travaux, il y a aussi un noble et fécond encouragement à l'industrie agricole tout entière. Envisagée sous ce point de vue, la consécration d'un monument à *Mathieu de Dombasle* revêt un grand caractère d'utilité publique.

Dans le but d'honorer de plus en plus la mémoire du savant et laborieux agronome, et de perpétuer le souvenir des immenses services qu'il a rendus au pays, les sociétés et comices agricoles ont adopté pour les lauréats de leurs concours, pour les élèves les plus méritants des fermes-écoles, et en général pour tous les amis éclairés de l'agriculture, une belle médaille, dont le dessin ci-dessous offre une reproduction fidèle de ses traits :

Cette médaille, gravée d'après un portrait de famille et un buste très-ressemblants par M. *Vauthier*, petit-fils de feu Galle, membre de l'Institut, et héritier de son beau talent, a un revers spécial pour recevoir les noms de ceux à qui elle est décernée à titre de récompense; on la trouve à la direction du *Cultivateur*, 38, rue des Saints-Pères. — Prix 5 fr. en *bronze*, 27 fr. en *argent*, 33 fr. en *vermeil*, et 500 fr. en or.

On s'abonne *directement* aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi *franco* d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Cie, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

AVIS.

Les abonnements qui expirent avec ce numéro doivent être renouvelés pour éviter la suspension dans l'envoi du journal. Tout renouvellement qui ne parviendrait pas avant le 4 ne pourrait être servi avant le samedi 12 octobre, par suite d'une disposition de la loi nouvelle sur l'envoi des journaux par la poste.

C'est par erreur que nous avons omis le nom de l'auteur de l'article publié dans notre dernier numéro sous ce titre : Une excursion à Panticosa. L'auteur de cet article et des charmants dessins qui l'accompagnent est M. Moreau, fils.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

L'homme humilie l'homme, le travail l'honore.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de Plon frères, 36, rue de Vaugirard, à Paris.